



REPUBLIQUE DU TCHAD
Unité – Travail – Progrès

**MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
ET DE LA PROMOTION CIVIQUE**

**PROGRAMME NATIONAL
D'ALPHABETISATION**



N'Djaména, février 2022

Table des matières

| | |
|---|-------|
| PREFACE..... | 5 |
| SIGLES ET ABREVIATIONS..... | 7 |
| AVANT-PROPOS | 8-9 |
| ÉQUIPE EDITORIALE..... | 10-13 |
| INTRODUCTION | 14-15 |
| CONTEXTE ET JUSTIFICATION | 16-16 |
| NOTE D'ORIENTATION | 17 |
| Quelques principes pédagogiques de base du programme | 18-18 |
| GRANDES ORIENTATIONS DU SYSTEME EDUCATIF ET DE L'ALPHABETISATION | 20 |
| Finalités et objectifs :..... | 20 |
| 1.1. Finalités | 20 |
| 1.2. Les Objectifs du système éducatif | 20-21 |
| L'éducation non formelle | 21 |
| POLITIQUE NATIONALE D'ALPHABETISATION ET D'EDUCATION DES ADULTES AU TCHAD..... | 22-25 |
| CADRE CONCEPTUEL ET INSTITUTIONNEL DE L'ALPHABETISATION | 27 |
| Cadre conceptuel de l'alphabétisation | 27 |
| Alphabétisme : Système d'écriture régi par un alphabet | 27 |
| Profil d'entrée et de sortie des apprenants..... | 27-27 |
| Les fondements de l'élaboration du Programme National d'Alphabétisation..... | 28 |
| Les fondements politiques | 28-28 |
| Les fondements pédagogiques d'élaboration du PNA..... | 29-30 |
| Les fondements socio-économiques et culturels d'élaboration du PNA | 30-31 |
| Cadre institutionnel de l'alphabétisation au Tchad | 31-32 |
| Les types de compétences développées | 32-33 |
| STRUCTURE DU SOUS-SECTEUR D'ALPHABETISATION/FORMATION..... | 33-34 |
| PREMIER CYCLE :..... | 35 |
| CYCLE D'ALPHABETISATION DE BASE..... | 35 |
| Le cycle d'alphabétisation de base | 36 |
| a) Profil d'entrée | 36 |
| b) Profil de l'alphabétisé/sortie :..... | 36 |
| Domaines, contenus et volume horaire de l'alphabétisation de base | 37-38 |
| Champs disciplinaires et contenus minimum du cycle d'alphabétisation/formation de base..... | 39-41 |
| Objectif Intermédiaire de Formation (OIF) | 42-49 |

| | |
|--|-------|
| SECOND CYCLE : | 50 |
| CYCLE DE POST-ALPHABETISATION OU CYCLE OPTIONNEL, OU CYCLE DES FORMATIONS A LA CARTE | 50 |
| Le cycle de post alphabétisation | 55 |
| a) Profil d'entrée | 55 |
| b) Profil de sortie | 56 |
| Objectif Terminal de Formation (OTF) | 57 |
| Techniques de production, transformation, conservation et commercialisation des produits locaux et AGR | 53-56 |
| Éducation à la citoyenneté, à la démocratie et aux valeurs culturelles..... | 57-63 |
| L'apprentissage de l'arabe et/ou du français fondamental et fonctionnel (2A3F) | 64 |
| Champs disciplinaires et contenus (2A3F)..... | 65-69 |
| La culture scientifique et technique | 70 |
| Champs disciplinaires et contenus de la CSTB | 71-74 |
| Répartition du volume horaire par cycle et par niveau..... | 75 |
| II. LES NORMES CONCERNANT LES RESSOURCES REQUISES POUR LA MISE EN ŒUVRE...76 | 76 |
| Portrait de l'animateur en alphabétisation au Tchad | 76 |
| Matériel didactique et numérique de mise en œuvre du PNA | 77 |
| Les infrastructures accueillant les cours d'alphabétisation | 78 |
| METHODES D'ENSEIGNEMENT | 78 |
| LE SUIVI ET L'EVALUATION DES ACTIVITES D'ALPHABETISATION/FORMATION | 78 |
| Le suivi..... | 79 |
| L'évaluation..... | 79 |
| La certification..... | 80 |
| LES INNOVATIONS ET FORMULES ALTERNATIVES DU NON FORMEL..... | 80 |
| LES PASSERELLES..... | 80 |
| CONCLUSION..... | 81 |
| GLOSSAIRE de l'Education Non Formelle du GTENF-ADEA | 82-84 |
| BIBLIOGRAPHIE DE REFERENCE | 85 |

PREFACE

Le Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civique est heureux de présenter à l'ensemble des acteurs de l'Alphabétisation/formation des jeunes et des adultes, le présent Programme officiel.

Suite à l'analyse des programmes antérieurs et au regard des nouveaux besoins en matière de formation exprimés par les populations, il était impérieux pour nous de mettre à la disposition des différents intervenants, un document de référence actualisé et plus conforme aux attentes des apprenants et à la politique nationale en matière de développement du capital humain.

Le présent Programme officiel a été élaboré dans une dynamique de partenariat intersectorielle, associant des Ministères partenaires, des Institutions internationales, des ONG et avec le soutien technique et financier du Projet CapED de l'UNESCO.

Je voudrais me réjouir de ce partenariat effectif et souhaiter vivement que ces programmes consensuels relus, reçoivent sur le terrain le même accueil favorable et soient mis en œuvre avec enthousiasme et efficacité.

D'ores et déjà, j'adresse mes vives félicitations aux équipes qui ont réalisé ce travail tout en les exhortant à assurer un suivi de l'exploitation desdits programmes sur le terrain afin d'y apporter régulièrement les ajustements requis.

A tous les acteurs et actrices de l'Alphabétisation/formation qui utiliseront ces nouveaux programmes, je souhaite un très bon usage. Je les invite par ailleurs, à nous faire part des difficultés éventuelles rencontrées dans leur utilisation et de leurs suggestions dans l'optique d'opérer les améliorations nécessaires et souhaitées.

Le Ministre de l'Education Nationale et
de la Promotion Civique

KOSMADJI MERCI

SIGLES ET ABREVIATIONS

| | |
|-----------------|---|
| 2A3F | Apprentissage de l’arabe et/ou du français fondamental et fonctionnel |
| AENF | Alphabétisation et Education Non Formelle |
| AI | Alphabétisation Initiale |
| CEBNF | Centre d’Education de Base Non Formelle |
| CONFEMEN | Conférence des Ministres de l’Education Nationale |
| CST | Culture Scientifique et Technique |
| DAPLAN | Direction de l’Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales |
| DGT/AEI | Direction Générale Technique de l’Alphabétisation et de l’Education Inclusive |
| DPEJ | Délégation Provinciale de l’Education et de la Jeunesse |
| ENF | Education Non Formelle |
| EPT | Education Pour Tous |
| FCB | Formation Complémentaire de Base |
| FTS | Formation Technique Spécifique |
| IPAENF | Inspecteur Pédagogique d’Alphabétisation et d’Education Non Formelle |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| PTF | Partenaire Technique et Financier |
| S.S. | Sciences Sociales |
| SVT | Sciences de la Vie et de la Terre |

AVANT-PROPOS

« L'Education est un droit pour tous, universellement reconnu et de surcroît incontournable pour le développement d'un pays ». La déclaration mondiale de Jomtien (Thaïlande), 1990 sur l'éducation pour tous et réaffirmée au Forum mondial sur l'éducation à Dakar (Sénégal, 2000) dit : « Toute personne, enfant, adolescent ou adulte doit pouvoir bénéficier d'une formation qui s'attache à exploiter les talents et le potentiel de chaque personne et à développer la personnalité des apprenants, afin de leur permettre de mener une vie meilleure et transformer la société dans laquelle ils vivent ».

En effet, Le développement durable d'un pays est étroitement tributaire de la qualité de ses ressources humaines. Cela confère à l'éducation et à la formation un rôle majeur dans l'établissement des paradigmes de compétences devant conduire à la construction de sociétés de savoirs, de savoirs faire et de savoir vivre ensemble.

Selon l'ODD 4.6, « D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter.¹ » Par ailleurs « l'alphabétisation fait partie intégrante du droit à l'éducation et c'est un bien public. Elle est au cœur de l'éducation de base et représente le fondement indispensable de l'apprentissage indépendant [...]. Les avantages tirés de l'alphabétisation, en particulier pour les femmes, sont bien connus – plus grande participation au marché du travail, mariages moins précoces et amélioration de l'état de santé et de l'état nutritionnel des enfants et de leur famille, autant de facteurs qui contribuent à réduire la pauvreté et à améliorer les perspectives d'avenir ²».

Le présent programme s'inscrit dans la vision de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine pour les cinquante prochaines années qui vise à :

- a. « *Eradiquer la pauvreté dans les prochaines décennies [...]* »
- b. *Donner la possibilité à tous les Africains d'avoir un logement décent et*
 - a. *abordable dans un environnement propre, sûr et bien organisé*
- c. *Intensifier la révolution de l'éducation et des compétences, et promouvoir*
 - a. *activement la science, la technologie, la recherche et l'innovation en vue de*
 - b. *renforcer les connaissances, les ressources humaines, les capacités et les*
 - c. *compétences pour donner une impulsion à l'innovation et pour le siècle*
 - d. *africain*
- d. *Transformer, accroître et industrialiser les économies par l'enrichissement et*
 - a. *l'apport d'une valeur ajoutée aux ressources naturelles*

¹ https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/70/L.1&Lang=F 19/12/2021, p. 20.

² <https://afrique.aide-et-action.org/wp-content/uploads/2015/10/education-2030-cadre-d-action-fr-projet-pour-adoption.pdf> 19/12/2021, p. 17.

- e. *Renforcer la modernisation de l'agriculture de l'Afrique et des industries*
 - a. *agroalimentaires*
- f. *Promouvoir l'adaptation au changement climatique et transformer l'environnement*
- g. *Connecter l'Afrique par le biais d'une infrastructure de classe internationale*
- h. *Accélérer la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale*
- i. *Soutenir les jeunes en tant que moteurs de la renaissance de l'Afrique*
- j. *Faire taire les armes grâce à la prévention et au règlement des conflits par voie de dialogue,*
- k. *Réaliser la parité entre les hommes et les femmes dans les institutions*
 - a. *publiques et privées,*
- l. *Introduire le passeport africain*
- m. *Renforcer l'édification d'une Afrique démocratique et axée sur ses personnes*
- n. *Renforcer l'unité de voix de l'Afrique dans les négociations internationales,*
- o. *Renforcer la mobilisation des ressources internes,*
- p. *Mettre en place un système de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation, caractérisé par la responsabilité et la transparence pour assurer la réalisation de l'Agenda 2063 [...].³*

Le présent programme officiel s'inscrit dans cette vision et établissent une parfaite congruence avec les objectifs des différents plans nationaux de développement macroéconomique, dans lesquels l'éducation joue un rôle majeur. Ils se focalisent sur les cycles d'alphabétisation de base et de post alphabétisation.

Au Tchad, l'Alphabétisation de base et la Post alphabétisation, s'adressent aux jeunes et aux adultes, de plus de quinze ans, sans discrimination et dont le taux d'alphabétisation est très faible (22% pour la population en général et 14% pour les femmes). Leurs contenus doivent répondre aux préoccupations des apprenants et les habiliter pour renforcer leur autonomisation et contribuer au développement durable.

³ UA, Agenda 2063, https://au.int/sites/default/files/documents/36204-doc-agenda2063_popular_version_fr.pdf 19/12/2021, p. 16-21

Équipe éditoriale

Le Programme Minimal d’Alphabétisation en République du Tchad a été réalisé par une Commission Technique Spécialisée composée des Chercheurs du Centre National des Curricula (CNC) et des personnes ressources dont les noms suivent :

Conception

| | |
|------------------------|---|
| MM. - PAHIMI GUELVA | Centre National des Curricula |
| - DIONNODJI TCHAÏNE | Université de N’Djaména |
| - KILMA SAULTIDIGUE | Direction Générale de l’Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales |
| - Michel NDERKANZOUKOU | École Normale Supérieure, N’Djaména |
| - NGARTEL NAGUERNGAR | Ministère de l’Agriculture |
| - SAMANE DANA | Direction de la Promotion des Langues Nationales |
| - ALI MELE | Direction de l’Alphabétisation |
| - ADOUM GOUDJA | Centre National des Curricula (Iconographie). |

Collaboration pédagogique

- Pr. Djarangar Djita Issa, personne ne ressource
- Zakaria Issa mahamat, personne ne ressource
- Souleyman Atim Moussa, DGAPLANA
- Mbouring Mbah Celestin, DIAL/Adjoint
- Djimta Meoungar Amos, DREN/C Ndjamen
- Ballah Djimadoum, Dépt des Sciences du Langage
- kunz Beat, Directeur SIL Tchad
- Fatimé Abdoulaye Hassanié, SAENF/N’Djamena
- Solmem Djimasngar, DEAFPR/Ministère de l’Agriculture
- Adam Djaffi, Assistant Conseiller Education Présidence de la République
- Yaya Ali Ramat, FAPLG
- Brahim Abdoulaye Idriss, SAENF/Ati
- Abakar Cheik Oumar Mahamat, Ministère de Défense
- Mbaihondoum Justin, ATALTRAD
- Brahim Mahamat Moumine, Représentant chef de Canton Madiago
- Zara Ali, animatrice alpha/Mao
- Mahamat Moustapha Bougar, IPAENF/Mao
- Hassan Gombo, IPAENF/Massaguet
- Allambatnan Kemsolbaye, IPAENF/Koumra
- Madina Guemessou, Représentant Assemblée Nationale
- Rakia Kaba Diakité, DDB/Ministère Micro-Crédit
- Yoramngone Jean, DGAPLAN

- Adama Djourba, SAENF/Pala
- Djouely Ramzi Abdelkader, DOPSSR

Appui Technique

- | | |
|-------------------------------|------------------------|
| MM. - Maxime J. R. ADJANOHOUN | Antenne UNESCO Yaoundé |
| - LAOKOLE Gaspard Roger | Antenne UNESCO Yaoundé |

Supervision

M. KILMA SAULTIDIGUE, Directeur Général de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales

Sous la direction de

Dr. NOMAYE MADANA, Directeur Général du Centre National des Curricula.

Actualisation et validation 2021

Groupe 1 : Langue et communication

- 1) Dewa Goloum, CNC
- 2) Dr Dionnodji Tchaïné, DCSL/Université
- 3) Laokolé Gaspard Roger, DAPLAN
- 4) Mme Tchounoné Claire, DAPLAN
- 5) Mme Rufine, Coop/suisse/ProQEB
- 6) Nguémadjibaye Touralbaye, IPAENF Mandoul

Groupe 2 : Sciences sociales

- 1) N'Djérassembaye Djimtoïdé, CNC
- 2) Mme Koï Houa Lowassi, DAPLAN
- 3) Mme Bélengar née Lucie, DAPLAN
- 4) Yinigolo Ndroma, DAPLAN

5) Mbaihondoum Justin, SIL

6) Abakar Mahaboub, CNC.

Groupe 3 : Sciences de la Vie et de la Vie

1) Moulkogue Bolo Félix, CNC

2) Yoramngone Jean, DAPLAN

3) Ousmane Mahamat, Abbo DAPLAN

4) Mahamat Chérif, DAPLAN

5) Koi Houa Lowassi, DAPLAN.

Groupe 4 : Maths / Gestion

1) Mme Djimodingar, CNC

2) Abdelkérim Atim, DGTAEI

3) Mme Koulayom née Louise, DAPLAN

4) Barlia Tinsou, DAPLAN.

Groupe 5 : Politique éducative en AENF

1) Dr Sakine Ramat, FAPLN

2) Djimé Abdéramane Abdoul, DAPLAN

3) Kouchakbé Panaching, DENF

4) Golo Lazare, DAPLAN

5) Karifène Kodo, DEP.

Groupe 6 : Formation Professionnelle (AGR)

1) Directrice de la Formation Professionnelle, Aïssatou Oumarou Ibrahim

- 2) Dr Hamidé Abrass, ENS
- 3) Ahidjo Abraham, RAMAA
- 4) Djiminguébaye Madjimbaye Vincent, Opérateur SODER-TCHAD
- 5) Mme Fathimat Al Zahra Hicham, Opérateur Abéché
- 6) Mme Oguey Abdelkerim née Betoussia
- 7) Mme Halimé Djadi.

Supervision

- 1) M. Mahamat Seid Farah, DGM/MENPC
- 2) Rémadji Nangodjal, DGAEI/MENPC
- 3) Abakali Mahamat Allamine, DAPLAN
- 4) Maxime Adjanohoun, Antenne UNESCO/N'Djamena
- 5) Rémy Habou, Antenne UNESCO/N'Djamena

Publication Assistée par Ordinareur (PAO)

- 1) M. Ndotar Nicaise, DAPLAN

Consultant National : Pr Djarangar Djita Issa.

INTRODUCTION

Le sous-secteur de l'éducation non formelle, en général et celui de l'alphanumerisation des jeunes et des adultes en particulier, a connu un développement remarquable au cours de ces dernières années (140339 apprenants encadrés en 2017 contre 152381 en 2020, soit une augmentation moyenne de 8,58% par an) au regard du nombre croissant de formules éducatives mises en place dans les différentes régions du pays⁴. La contribution des coopérations bilatérales et multilatérales dans le domaine de l'éducation au sens large, la mise en œuvre de la stratégie du faire-faire et le développement de plusieurs projets et programmes, y ont contribué de façon significative.

Tout en saluant les promoteurs de toutes ces alternatives éducatives dont le but demeure la satisfaction des attentes des populations en matière et de formation, le Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civique, a souligné la nécessité de canaliser les réflexions pour déboucher sur des modèles éducatifs fédérateurs articulés sur les besoins d'éducation non formelle des jeunes et des adultes. Cette vision partagée par l'ensemble des acteurs et actrices du sous-secteur a conduit à la mise en place d'une plateforme éducative de référence, prenant en compte les particularités des profils de compétences recherchés pour le public cible concerné.

C'est pour concrétiser cette vision que le Ministère en charge de l'alphanumerisation a fait l'option de construire le présent socle fédérateur des programmes et approches de formation pour l'alphanumerisation des jeunes et adultes, à travers l'actualisation des Programmes officiels existants. En d'autres termes, ce socle fédérateur dont il est question est la plateforme consensuelle qui définit un minimum éducatif représentatif des contenus d'apprentissage décrits dans les curricula et plans d'études existants.

Le document comprend les principaux points suivants : le contexte et la justification, les grandes orientations du système éducatif Tchadien, le cadre conceptuel et institutionnel de l'éducation non formelle, le socle commun des programmes d'éducation non formelle des jeunes et adultes (Profils, champs disciplinaires et contenus), **les innovations de l'éducation non formelle** ; le cadre de pilotage et le système de monitoring.

⁴ La pandémie du Covid-19 a toutefois eu un impact sur le fonctionnement du système éducatif au Tchad. Dès les premiers cas enregistrés le 19 mars 2020, le Gouvernement de la République du Tchad a pris des mesures drastiques afin de limiter la propagation du virus sur le territoire national. Ces mesures ont entre autres la fermeture des écoles, l'interdiction d'assemblées, l'instauration d'un couvre-feu et même le confinement de certaines localités comme N'Djaména.

Pendant cette période, le Gouvernement de la République du Tchad, avec l'aide de ses partenaires (notamment UNESCO, UNICEF) a utilisé les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) pour lancer des programmes d'enseignement à distance au bénéfice des apprenants avec des programmes radiophoniques, télévisuels ou en ligne.

À un niveau de l'ENF, l'impact du Covid-19 sur les apprentissages est peu visible dans la mesure où il s'agit souvent de petits groupes de personnes pouvant respecter facilement les gestes barrières.

De l'éducation non formelle (ENF) au Tchad⁵

« **Article 64.-** L'éducation non formelle regroupe toutes les activités d'éducation et de formation conduites en dehors des structures scolaires de l'enseignement public et/ou de l'enseignement privé.

Article 65.- L'éducation non formelle s'adresse à toute personne désireuse de recevoir une formation spécifique dans une structure non scolaire et qui peut être :

- un Centre d'Alphabétisation relevant de l'initiative publique ou privée ;
- un Centre de Formation Professionnelle œuvrant au profit du monde rural ou des groupes vulnérables ;
- toute structure d'éducation ou de formation spécialisée.

Les contenus des enseignements dispensés sont déterminés par les promoteurs sous le contrôle technique des autorités en charge de l'Éducation. Ils doivent répondre aux finalités du système éducatif.

Article 66.- L'alphabétisation et la formation des adultes sont dispensées dans les centres d'éducation non formelle créés et/ou contrôlées par les autorités publiques en charge de l'éducation formelle ou des initiatives privées.

Article 67.- Les sortants des structures d'éducation non formelle peuvent accéder à une formation de niveau supérieur formelle selon les modalités fixées par le Ministère en charge de l'éducation. ^{6»}

⁵ Loi N° 16/PR/2006 du 13 mars 2006 portant orientation du Système Éducatif Tchadien.

⁶ Loi N° 16/PR/2006 du 13 mars 2006 portant orientation du Système Éducatif Tchadien.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le résultat du deuxième recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2 de 2009) estime la population du Tchad à 11.274.106 habitants dont 50,7% de femmes. Selon le rapport de l'enquête sur la situation de l'alphabétisation au Tchad, « Environ 92% des pauvres sont dans des familles dont le chef est sans instruction ou n'a pas dépassé le primaire ». Le taux général d'analphabétisme de cette population est de 78% dont 86% pour les femmes sans compter l'analphabétisme de retour pour ces derniers qui n'ont jamais achevé le cycle primaire. Par conséquent, si le Tchad veut atteindre la cible 4.6 des Objectifs du Développement Durable 2030 « *veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter* », c'est cette population surtout rurale qu'il faudrait éduquer et en particulier alphabétiser.

C'est dans ce contexte que le projet CAP/EFA/LIFE de l'Initiative pour l'alphabétisation : **Savoir pour pouvoir (LIFE)** a diligenté une première enquête dans quelques régions du pays en 2010 pour évaluer les besoins en renforcement de capacités des acteurs du sous-secteur en vue d'une offre éducative de qualité et durable. Cette enquête a permis de concevoir et élaborer de nouveaux programmes, manuels et guides d'alphabétisation pour l'expérimentation dans neuf (9) régions du pays érigées actuellement en provinces et dans la ville de N'Djaména.

Depuis 2010 jusqu'à nos jours, le pays a par conséquent bénéficié de projets et programmes en alphabétisation dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies sectorielles qui sont la Stratégie intérimaire pour l'Education et l'alphabétisation (SIEPA, 2013-2017) et le Plan intérimaire de l'éducation au Tchad (PIET, 2018-2020) prolongé actuellement en 2022. Se basant sur le Programme Minimal en Alphabétisation (PMA) élaboré en 2011, plusieurs partenaires bilatéraux comme multilatéraux ont mis en œuvre des activités d'alphabétisation sur le terrain. Parmi ces partenaires, on peut citer la coopération suisse, la BID, le GPE à travers le Projet de Renforcement de l'Education de Base et de l'Alphabétisation (PREAT) et le PREAT exécutés par l'UNESCO, la SIL et autres ONG nationales. Certes, ces activités ont permis l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'offre éducative en alphabétisation et en éducation non formelle. Toutefois, quelques observations et remarques concernant le PMA ont été relevées- par les partenaires dans la mise en œuvre des activités d'alphabétisation. En outre, des préoccupations contemporaines telles que l'alphabétisation- formation professionnelle à l'auto-emploi, l'utilisation des TIC, la gestion des pandémies, la prévention de l'extrémisme violent, le développement de la citoyenneté et de la paix au sein et entre communautés, etc., sont apparus comme de nouveaux défis, de nouveaux besoins et préoccupations dans la vie des populations à alphabétiser. A cela s'ajoutent les questions liées à l'interdépendance entre le genre, l'équité la qualité et l'inclusion en alphabétisation. Enfin, dans le cadre

de son appui technique à l'élaboration des modules de formation des alphabétiseurs dans le cadre du PREAT, l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) a formulé quelques remarques liées, d'une part, à la démarche curriculaire suivie dans la présentation du PMA, le caractère peu détaillé de la structuration des contenus d'apprentissage à enseigner aux apprenants, et d'autre part, au faible alignement curriculaire entre le PMA et les modules de formation des alphabétiseurs. Ces remarques ont relevé aussi les insuffisances de cette composante pour aller au-delà du simple programme d'enseignement et disposer d'un véritable curriculum en alphabétisation – formation au Tchad.

Huit ans après l'élaboration du PMA, le processus de sa relecture/actualisation a été lancé en 2020. Le bilan de la mise en œuvre de la phase pilote du PMA et des données sur les nouveaux besoins en alphabétisation-formation professionnelle sont disponibles.

Un atelier a été organisé du 23 au 23 août 2021 à Maïlao, au Tchad en vue de la relecture/actualisation du Programme Minimal d'Alphabétisation tout en prenant en compte les avancées techniques et méthodologiques en la matière pour aboutir à une version du PMA plus conforme à la logique d'un curriculum à travers ses composantes et des contenus davantage explicites et mieux structurés.

En somme, l'actualisation du PMA a été effectuée tant du point de vue du fond que de la forme en prenant en compte les observations et suggestions techniques formulées d'une part par l'UIL et d'autres partenaires de développement, et d'autre part les différents acteurs sectoriels et sous-sectoriels ayant participé à la phase pilote du PMA (DAPLAN, opérateurs en alphabétisation, partenaires bilatéraux intervenant dans le sous-secteur, etc.).

NOTE D'ORIENTATION

Le présent Programme National d'Alphabétisation en République du Tchad est conforme aux dispositions de la Loi n° 16/PR/2006 du 13 mars 2006, portant organisation du Système Éducatif Tchadien, notamment les articles 64 et 65 qui stipulent que

- « l'Education Non Formelle regroupe toutes les activités d'éducation et de formation conduites en dehors des structures scolaires de l'enseignement public et/ou de l'enseignement privé » ;

et que

- « l'Education Non Formelle s'adresse à toute personne désireuse de recevoir une formation spécifique dans une structure non scolaire qui peut-être un centre d'alphabétisation relevant de l'initiative publique ou privée, un centre de formation professionnelle œuvrant au profit du monde rural ou des groupes vulnérables, toute structure d'éducation ou de formation spécialisée ».

Ce Programme National d’Alphabétisation en République du Tchad est aussi conforme aux nouvelles orientations de la Stratégie Nationale de Croissance et de Réduction de la Pauvreté qui prévoient pour l’alphabétisation des adultes « l’élévation du niveau d’instruction des populations rurales ».

Par ailleurs, ce Programme National d’Alphabétisation est aussi conforme aux orientations du Plan Intérimaire pour l’Education au Tchad (PIET) qui définit le profil de l’alphabétisé comme un individu capable de mieux comprendre son milieu de vie, résoudre des situations problèmes et d’améliorer ses conditions de vie.

Pour répondre à toutes ces nouvelles orientations politiques et pédagogiques, ce Programme National d’Alphabétisation des jeunes et des adultes est basé sur l’approche faire-faire est mis en place en adoptant la méthode semi-intensive qui consiste à condenser le programme de formation de 2 ans en une seule campagne et le nombre d’heures de 500 à 450. L’ancienne approche de trois ans semblait trop longue pour les apprenants avant d’être déclarés alphabétisés et elle était couteuse pour les bailleurs. Cette campagne est organisée en Alphabétisation Initiale (AI) portant sur l’acquisition des connaissances instrumentales en langues nationales et officielles concomitamment avec la Formation Complémentaire de Base (FCB) axée sur l’amélioration et le développement des activités socioprofessionnelles des apprenants. La post-alphabétisation intervient dans le cycle suivant (2^e cycle).

Les volumes horaires accordés aux activités de la campagne qui doit faire l’objet de négociation avec les apprenants avant le démarrage de la campagne

Quelques principes pédagogiques de base du programme

Les principes pédagogiques suivants constituent des fondements du programme dont devrait s’inspirer en permanence les différents intervenants, en vue de réussir la participation, la responsabilisation et l’autonomisation des apprenants et apprenantes :

1. Valoriser l’apprenant(e)
 - ✓ l’apprenant(e) est au centre de l’apprentissage. Il faut le considérer, le mettre en confiance et l’amener à croire à ses capacités d’acquisition quel que soit son âge.
2. Mettre en œuvre des contenus adéquats d’alphabétisation
 - ✓ Le contenu du programme d’alphabétisation est essentiellement basé sur les besoins et les préoccupations des apprenant(e)s. Ces derniers/ères peuvent suggérer à l’animateur/trice des contenus pertinents ;
3. Respecter le caractère progressif et flexible de L’enseignement/apprentissage
 - ✓ Le programme ne doit être ni figé ni rigide. Il doit être évolutif et la progression se fait selon le rythme d’acquisition des apprenants/tes.
4. Développer une méthodologie d’apprentissage appropriée

- ✓ La méthodologie d'apprentissage doit être dynamique, vivante de par la participation effective et de la créativité de l'animateur/trice et des apprenants/tes. L'appropriation des connaissances se fait par questionnement, observation, démonstration et essais.

5. Créer un environnement lettré dans le centre

- ✓ Toutes les connaissances acquises doivent être représentées au niveau du centre par des affiches.

6. Susciter en l'apprenant/e le désir de continuer à apprendre à travers l'écriture et la lecture

- ✓ Un apprenant/e qui aime lire et écrire apprend mieux et est plus apte à conserver ses acquis.

7. Mettre à profit les savoirs locaux et les expériences de l'apprenant/e

- ✓ Il convient de partir des réalités que vit l'apprenant/e pour ensuite découvrir d'autres réalités du monde extérieur en vue d'améliorer le développement local.

8. Promouvoir l'éducation continue

- ✓ Il est nécessaire de développer un système d'apprentissage continu et adapté qui tienne compte de la période des grands travaux.

9. Connaître le milieu

- ✓ Une étude du milieu doit être au préalable effectuée, suivie d'enquêtes pour solutionner tout ce qui pourrait entraver le processus d'apprentissage. L'animateur et les apprenants /es sont associés à ces activités.

10. Stimuler la participation communautaire

- ✓ L'adhésion, la disponibilité et l'engagement ferme des différents acteurs sont nécessaires au succès du processus.

GRANDES ORIENTATIONS DU SYSTEME EDUCATIF ET DE L'ALPHABETISATION

La Loi 16 d'Orientation 2005 du système éducatif tchadien l'organise en structures formelles, structures non formelles et structures informelles. Les articles 64 et 65 de la Loi 16 précise clairement que l'alphabétisation des jeunes et des adultes relève de l'éducation non formelle.

Finalités, buts et objectifs :

1.1. Finalités

Le système éducatif Tchadien a pour finalités de :

- transmettre au citoyen les valeurs spirituelles, morales, civiques, physiques, culturelles et intellectuelle et de développer en lui les principes de démocratie et d'unité nationales ;
- assurer la promotion des ressources humaines en vue de permettre au citoyen tchadien de s'épanouir et de jouer son rôle de moteur dans le processus de développement économique, social et culturel de son pays ;
- développer en lui l'esprit de solidarité, de justice, de tolérance et de paix ;
- créer et stimuler l'esprit d'initiative ;
- renforcer l'intérêt et les dispositions de l'élève pour les activités pratiques, artistiques, culturelles, physiques et sportives.

L'article 13 conclut les finalités du système éducatif tchadien comme suit : « L'éducation doit être complète. Elle vise le développement intégral et harmonieux des capacités intellectuelles, physiques et morales de l'individu, l'amélioration de la formation et l'initiation à la production en vue d'une insertion sociale et professionnelle et d'un plein exercice de la citoyenneté. »

1.2. Les Objectifs du système éducatif

Le système éducatif Tchadien, en vue de l'atteinte de l'éducation pour tous poursuit des objectifs⁷ dont quelques-uns sont rappelés ci-après :

- Assurer à tous les enfants tchadiens l'accès équitable à une éducation de qualité ;
- Promouvoir l'esprit d'éveil et de recherche scientifique et technique ;
- Développer l'enseignement et la formation professionnelle, en vue d'une insertion socioprofessionnelle dans l'environnement socio-économique et culturel du pays ;
- Eradiquer l'analphabétisme ;
- Promouvoir la scolarisation des filles par la levée des stéréotypes et autres pesanteurs socio-économiques et culturelles entravant le plein épanouissement de la fille et de la femme dans le processus de l'apprentissage ;
- Promouvoir l'éducation environnementale, en vue du bien-être social ;
- Former des hommes et des femmes responsables, capables d'initiative, d'adaptation, de créativité et en mesure de conduire dans la dignité leur vie civique et professionnelle ;
- Combattre les préjugés et tares nuisibles à la cohésion sociale par la promotion d'une culture de tolérance et de respect de l'autre ;
- Encourager la prise de conscience de l'appartenance à un même pays et partant, contribuer au renforcement de la cohésion nationale ;
- Concourir à la promotion de l'état de droit par la diffusion d'une culture de respect de la justice, des droits de l'homme et des libertés.

L'éducation non formelle

Selon la Loi d'Orientation de l'éducation, (Art 64) L'Education Non Formelle regroupe toutes les activités d'éducation et de formation, en dehors des structures scolaires de l'enseignement public et/ou de l'enseignement privé.

(Art 65) L'Education Non Formelle s'adresse à toute personne désireuse de recevoir une formation spécifique, dans une structure non formelle et qui peut être un centre d'alphanétisation, relevant de l'initiative publique et privée ;

Un centre de formation professionnelle œuvrant au profit du monde rural, ou des groupes vulnérables ;

Toute structure d'éducation ou de formation spécialisée.

Au Tchad, les principales composantes de l'éducation non formelle sont :

- L'éducation non formelle des jeunes et des adultes âgés de 15 ans et plus ;
- L'éducation non formelle des adolescents âgés de 9 ans à 15 ans.

⁷ Art. 15 de la Loi N° 16/PR/2006 du 13 mars 2006 portant orientation du Système Éducatif Tchadien.

POLITIQUE NATIONALE D'ALPHABETISATION ET D'EDUCATION DES ADULTES AU TCHAD

La Politique Nationale en Alphabétisation découle des orientations prescrites dans les ODD qui décrivent l'engagement des pays membres de l'ONU à réaliser, à l'horizon 2030, les quatre objectifs stratégiques suivants :

- 1) Promouvoir une croissance inclusive durable qui mettrait l'accent sur l'éradication de l'extrême pauvreté ;
- 2) Réduire les inégalités de revenus et les disparités spatiales au sein de chaque région et entre les régions, réduire le chômage et les inégalités liées au genre ;
- 3) Assurer la durabilité environnementale des stratégies de développement et
- 4) Promouvoir la bonne gouvernance et la sécurité (à travers surtout la transparence, l'efficacité des institutions, la primauté du droit et la participation).

Le projet de société incarné dans « la Vision 2030, le Tchad que nous voulons » traduit la volonté du Gouvernement de faire du Tchad une puissance régionale émergente à l'horizon 2030. Cette émergence sera ancrée sur la cohésion nationale, sur la diversification des sources de croissance économique durable, créatrices d'emplois décents et permettant d'assurer à chaque Tchadien, l'accès équitable aux services sociaux de base.

Cette volonté du Gouvernement est réitérée dans le PND à travers la recommandation suivante : Résultat 4.2.4 : La population sait lire, écrire et calculer à travers les actions suivantes :

1. Renforcer L'Education de Base Non Formelle (EBNF) Et
2. Renforcer l'Alphabétisation.

La Loi 16 portant orientation du Système Educatif tchadien vient matérialiser cette vision du Gouvernement. En application, une Direction Générale en charge de l'Alphabétisation a été créée.

Pour matérialiser cette volonté politique, des stratégies sectorielles (SIPEA 2013-2015 ; PIET, 2018-2020), des programmes et projets tels que le PARSET, le PREBAT, le PREAT ont été élaborés et mis en œuvre avec l'appui technique et financier des différents partenaires. La manifestation de cette volonté politique s'est concrétisée aussi par la souscription du Tchad à la RAMAA. « La Recherche-Action sur la Mesure des Apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation initiée par l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) et connue sous l'acronyme de RAMAA.

La RAMAA vise à informer les décideurs politiques et les partenaires au développement sur la qualité de l'offre d'alphabétisation, à partir de la mesure du niveau de compétences et connaissances acquis en lecture, écriture, mathématiques et résolution de problèmes par les jeunes et les adultes âgés de 15 ans et

plus, bénéficiaires des programmes d’alphabétisation. Elle s’appuie sur un cadre méthodologique commun qui prend en compte les spécificités culturelles, éducatives et linguistiques, de même que les savoirs et savoirs faire des experts nationaux des pays participants. La mise à disposition d’un tel mécanisme d’information se veut pérenne afin d’orienter efficacement et régulièrement les politiques en matière d’alphabétisation. » (Madina Bolly et Hakima Megherbi, 2020, p. 5.)

Toutes ces initiatives ont participé à l’actualisation du Programme National d’Alphabétisation qui devra contribuer à l’amélioration des conditions de vie des populations tchadiennes en leur offrant une formation de base de qualité et une qualification professionnelle requise.

Le Gouvernement de la République du Tchad s’est engagé depuis l’an 2000 à atteindre l’un des objectifs de développement des Nations Unies, à savoir offrir une éducation de qualité pour tous en l’an 2015. **Cet engagement s’est poursuivi au-delà de cette échéance notamment l’atteinte de l’ODD4 2030.**

La manifestation de cette volonté politique du Gouvernement est l’adoption du Plan National de l’Éducation Pour Tous (PAN-EPT) en 2004.

En matière d’Alphabétisation, le Tchad s’engage à assurer à tous les adultes une éducation de base qui leur permette d’acquérir des compétences et des connaissances susceptibles d’améliorer leurs conditions de vie. L’Alphabétisation vise à :

- 1) Réduire l’analphabétisme des adultes et des jeunes non scolarisés et déscolarisés et favoriser leur insertion dans la vie active ;
- 2) Renforcer la participation de la femme au développement économique, culturel et social ;
- 3) Contribuer à renforcer les connaissances de base de la population en matière de santé (de prévention du vih/sida, des épidémies, pandémies, de mariage précoce, d’hygiène, de nutrition, de planification du bien-être familial, la scolarisation des filles, de respect et d’amélioration de l’environnement, de la culture de la paix, de la prévention de l’extrémisme violent et
- 4) Accroître les capacités des populations à lutter contre la pauvreté et à parvenir à l’autosuffisance alimentaire.

L’alphabétisation des adultes a été toujours au centre des préoccupations dans les politiques nationales de développement. L’alphabétisation des adultes a été toujours au centre des préoccupations dans les politiques nationales de développement.

A cet effet, six défis fondamentaux ont été identifiés :

1. Le niveau d’analphabétisme très élevé chez les adultes âgés de 15 ans et plus ;
2. Le faible taux d’accès des populations nomades, insulaires et celles en situation d’urgence ;
3. La faible implication des autorités locales, leaders religieux et les ong dans le processus des campagnes d’alphabétisation de masse ;

4. La faible efficacité interne et externe du sous-système d’alphabétisation pour les bénéficiaires ;
5. Le faible financement du sous-secteur de l’aenf ;
6. L’absence d’une politique linguistique claire pour la promotion et le développement des langues nationales.

Face à ces défis, le Gouvernement, dans une perspective de toucher un plus grand nombre de personnes afin de renforcer progressivement l’Alphabétisation au sein de la population, a opté pour une stratégie opérationnelle appelée « le faire-faire ». Le faire-faire consiste à confier les activités d’Alphabétisation à des prestataires (opérateurs) privés ayant les compétences et les ressources humaines, matérielles et physiques nécessaires pour organiser la campagne d’alphabétisation en adoptant la méthode semi-intensive. Cette méthode vise à condenser le programme de formation de 500h à 450 heures.

Au Tchad, une grande variété de services gouvernementaux et d’organismes non gouvernementaux (ONG) développent des actions d’alphabétisation, souvent liées à des programmes d’éducation d’adultes tels que l’enseignement ménager, la couture, la tenue de compte, le civisme, la santé, etc.

En 2021, une étude a été menée dans dix provinces en République du Tchad sur l’identification et la priorisation des besoins en éducation des adultes. Cette étude a révélé de nouveaux besoins de formation introduits dans les différents domaines de connaissances.

Le Programme National de l’Alphabétisation est mis en œuvre par les Institutions du MENPC et autres Ministères sectoriels, notamment, le Ministère de l’Agriculture, le Ministère de la Femme, de l’Action Sociale et de la Petite Enfance, le Ministère de la Santé et de la Solidarité Nationale, le Ministère de la Justice et de Droits Humains.

A part les Institutions étatiques, le PMA est mis en œuvre par les ONG nationales ou Internationales, les entreprises, les organisations de la société civile soucieuses de donner à leur personnel d’exécution les bases préalables à une formation professionnelle continue. On peut citer en exemple parmi ces organisations : le SECADEV, l’ACORD, le BELACD, les Brasseries du Tchad, la CST, la Coton-Tchad, la FAPLN. A ces ONG s’ajoutent la contribution d’organismes confessionnels : Organisations Musulmanes, Chrétiennes (Eglises Catholique et Protestante).

Des succès réels ont été enregistrés dans les Centres de Formation et de Promotion Rurale (CFPR) du Ministère de Développement Rural. En effet, dans les CFPR, la démarche d’alphabétisation proposée aux paysans s’appuie sur leur vécu, leurs expériences et leurs besoins. Elle consiste à leur apprendre, dans le respect de la langue, à lire des mots liés directement à leurs besoins de manière à les rendre capables de maîtriser les connaissances et les habilités liées à la communication orale et écrite ainsi qu’au calcul. En plus de ces connaissances essentielles, l’accent doit être mis sur celles liées à l’exercice de leur autonomie et de leurs différents rôles sociaux afin de leur permettre de fonctionner à leur satisfaction dans toutes les situations de leur vie. Les succès enregistrés par moments et par endroits grâce à cette méthode sont remarquables. C’est ainsi que les CFPR du Moyen-Charï ont créé un journal « TOB » (cor en langue

Sara). Les stagiaires alphabétisés de ces centres comprennent bien le mécanisme des marchés autogérés du coton auxquels leurs cours d’alphabétisation fonctionnelle sont liés. Dans ces marchés autogérés, les paysans pèsent eux-mêmes leur coton. La Coton Tchad, société nationale de commercialisation du coton, leur remet des cartes dont la contre-valeur leur sera payée ultérieurement, en plus de certains avantages. Les femmes alphabétisées issues des Centres de Formation et de Promotion Rurale (CFPR) assurent une protection plus acceptable de leurs enfants grâce aux notions en soins maternels et infantiles (SMI) prodiguées par les monitrices d’alphabétisation.

Malgré ces succès reconnus par endroits, l’alphabétisation des adultes au Tchad se heurte encore à de nombreuses difficultés. Les principales faiblesses identifiées des actions d’alphabétisation menées au Tchad concernent la formation des personnels, les programmes d’alphabétisation, les matériels didactiques, le suivi-évaluation, les infrastructures et équipements et les appuis institutionnels.

En matière de formation des personnels, les multiples actions réalisées sur le terrain n’obéissent à aucune norme méthodologique. Chaque organisme agit dans son environnement et forme à sa façon les alphabétiseurs : il n’existe pas de politique nationale cohérente dans le domaine de la formation des formateurs en alphabétisation.

Les contenus de formation sont, en principe, très variés. Mais ils ne sont pas intégrés à des programmes cohérents qui tiendraient compte du support pédagogique d’exception que constituent les activités quotidiennes, professionnelles, domestiques, culturelles ou autres. L’immense variété des langues locales qui, dans la plupart des régions rurales éloignées, supplante les deux langues officielles, pose aussi un difficile problème de choix.

Bien que des efforts aient été consentis par l’État dans le domaine de l’alphabétisation, il reste encore beaucoup de défis à relever parmi lesquels l’harmonisation des programmes et des outils pédagogiques.

C’est dans ce cadre qu’a été adopté le Nouveau Plan National de Développement de l’Alphabétisation et de l’Éducation de Base Non Formelle en 2010.

Dans le Nouveau Plan National de Développement de l’Alphabétisation et de l’Éducation de Base Non Formelle (PNDAENF), l’amélioration du profil de sortie du néo-alphabète constitue l’une des priorités fondamentales en ce sens que tous les efforts doivent concourir à satisfaire sa demande éducative et à faire de lui un individu capable de mieux comprendre son milieu de vie et d’améliorer ses conditions de vie.

En termes de stratégies,

- sensibiliser les communautés sur la nécessité de savoir lire et écrire dans une langue ;
- renforcer les intrants pour assurer un suivi pédagogique par le niveau central ;
- définir un cadre de partenariat avec les agences chargées de la mise en œuvre de l’approche ;
- créer de dispositif d’insertion dans le monde économique et de post-alphabétisation.

Le présent programme national d'alphabétisation tient compte donc des préoccupations majeures de la politique nationale d'alphabétisation et d'éducation des adultes.

CADRE CONCEPTUEL ET INSTITUTIONNEL DE L'ALPHABETISATION

Cadre conceptuel de l'Alphabétisation

Partout dans le monde, la communauté internationale se mobilise pour assurer l'effectivité des droits à l'éducation de tous les peuples sans distinction de race, d'ethnie, de sexe, d'appartenance sociale ou religieuse. L'éducation inclusive devient l'unique alternative susceptible de porter les ambitions collectives de l'éducation universelle sur les pics de l'éradication de l'analphabétisme compris comme la non maîtrise complète de la *literacy* et de la numératie.

De façon plus spécifique, l'Alphabétisation vise les objectifs suivants :

- ✓ Contribuer à l'éradication de l'analphabétisme par la maîtrise des connaissances instrumentales ;
- ✓ Donner une formation orientée vers le développement local dans les différents domaines d'activités des apprenants ;
- ✓ Elever le capital de savoir, de savoir-faire et de savoir-être en créant un environnement lettré favorable aux innovations et aux réformes porteuses de progrès ;
- ✓ Promouvoir l'utilisation des langues nationales dans les activités communautaires, les instances de décision et les cadres d'appui au développement économique et social ;
- ✓ Susciter la demande éducative en faveur de l'encadrement de la petite enfance et la scolarisation primaire.

Alphabétisme : Système d'écriture régi par un alphabet

Profil d'entrée et de sortie des apprenants

Le profil d'entrée

Les Centres d'Alphabétisation sont ouverts :

- A toute personne âgée de 15 ans et plus, hommes et femmes analphabètes qui n'ont jamais appris à lire, à écrire et à calculer par écrit dans aucune langue (nationale ou officielle) et désireux de recevoir une formation spécifique de base ;
- Aux jeunes et adultes sachant lire, écrire et calculer désireux de suivre la formation complémentaire de base et ayant satisfait à un test d'entrée. Il s'agit notamment de personnes qui ont été scolarisées quelques années mais ont quitté le système classique.
- Aux analphabètes de retour désireux de suivre une formation complémentaire de base et ayant satisfait à un test d'entrée.

Ce profil d'entrée permet de comprendre que les personnes analphabètes ou les potentiels bénéficiaires directs du Programme National d'Alphabétisation sont des personnes ayant des faibles compétences ou complètement dépourvues de compétences de base en lecture, écriture, et mathématiques dans une langue (nationale ou officielle) et désireuse d'acquérir ces aptitudes. Cette perception s'aligne aussi sur la définition suivante dans laquelle il est dit que « Ces personnes [...] acquièrent, apprennent et utilisent la « literacy » dans différents buts, dans différentes circonstances, qui sont déterminées par l'histoire, la culture, la religion, la langue et les conditions socioéconomiques dans lesquelles ils vivent. » (UNESCO, 2000).

Le profil de sortie

L'Alphabétisation consiste à conduire un adulte à avoir accès à la forme écrite d'une langue.

Dans le contexte tchadien, « l'alphabétisé est défini comme celui qui, dans un processus d'apprentissage, a acquis des connaissances instrumentales et fonctionnelles lui permettant d'améliorer ses conditions de vie sociale, ainsi que celles de sa communauté, afin de participer efficacement au développement de son pays »⁸.

Cette définition tire son originalité de l'intérêt qu'elle accorde à la dimension pratique et au réinvestissement des acquis, mais aussi du lien qu'elle établit entre l'alphabétisation et les pratiques sociales de référence : développement socio-économique des communautés⁹, citoyenneté, etc.

Les fondements de l'élaboration du Programme National d'Alphabétisation

Les fondements politiques

La politique éducative d'un pays se traduit en termes de finalités de l'éducation qui sont conçues par le pouvoir politique lui-même. Il s'agit souvent d'un ensemble de déclarations d'intentions relatives à des orientations ou à des valeurs à promouvoir chez les apprenants et les apprenantes. Ces déclarations se trouvant dans les discours, textes et documents de référence officiels du pays, on a recouru pour la circonstance au document stratégique de la « Vision 2030 : Le Tchad que nous voulons » et au Plan National de Développement.

Avant de revenir aux déclarations d'intention sur l'alphabétisation dans ces documents nationaux, il importe de rappeler la vision de l'Education à travers l'ODD 4. D'après la **Déclaration d'Incheon et le**

⁸ PNDAENF

⁹ Le Congrès mondial des ministres de l'Éducation sur l'élimination de l'analphabétisme, organisé à Téhéran en 1965, avait pour la première fois souligné le lien entre alphabétisme et développement et mis en relief le concept d'alphabétisme fonctionnel : « *L'alphabétisation doit être considérée non comme une fin en soi mais comme un moyen de préparer l'homme à un rôle social, civique et économique qui va au-delà des limites de la forme rudimentaire de l'alphabétisation consistant simplement à enseigner la lecture et l'écriture* ».

Cadre d'action pour la mise en œuvre de l'ODD 4, l'Education est au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et reste indispensable à la réalisation de l'ensemble des ODD (p 24). Et c'est en cela que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 reconnaît l'éducation comme un objectif à part entière (ODD 4) et associe également des cibles liées à l'éducation à plusieurs autres ODD, concernant notamment la santé, la croissance et l'emploi, la consommation et la production responsables, et le changement climatique (op. cit., p 24).

Pour soutenir cette vision de l'éducation selon l'ODD 4, une des orientations stratégiques majeures des cibles 4.4 et 4.6 liées respectivement d'abord à la formation professionnelle et l'accès des jeunes à un emploi décent est énoncée comme suit: « il est impératif d'accroître et de diversifier l'offre en matière de formation, en recourant à un large éventail de modalités d'éducation et de formation, de façon à ce que les jeunes et les adultes, en particulier les filles et les femmes, puissent acquérir les connaissances, les aptitudes et les compétences nécessaires à la vie courante et à l'obtention d'un travail décent. » (op. cit., p 42) et ensuite à l'alphabétisation et l'évaluation des acquis . De ce fait, l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle apparaît comme l'une des composantes du large éventail de modalités d'éducation et de formation auxquelles il faut recourir au niveau des pays.

Entre le Plan National de Développement du Tchad extrait de la « Vision 2030, le Tchad que nous voulons » et les Objectifs du Développement Durable (ODD) il existe une parfaite cohérence. A ce propos, l'axe stratégique N°4 du PND consacré à l'« Amélioration de la qualité de vie de la population tchadienne» reste fortement ancré sur huit (08) des dix-sept (17) ODD parmi lesquels l'ODD 4 dédié à l'éducation parce qu'il vise la valorisation du capital humain. A ce propos, le résultat attendu des programmes éducatifs au Tchad est que « la population tchadienne a reçu une formation de base de qualité et dispose d'une qualification professionnelle requise ». Cet axe stratégique 4 du PND est subdivisé en deux sous-axes dont le deuxième concerne « Un cadre propice à l'épanouissement du bien-être ». La vision éducative retenue dans le PND est de « renforcer le système éducatif à tous les paliers de l'éducation formelle et non formelle » (PND 2017-2021 ; p 34). Dans le deuxième sous-axe, un accent a été mis sur le renforcement des programmes et activités en alphabétisation et en éducation de base non formelle.

Au plan sectoriel, le Plan Intérimaire pour l'Education au Tchad (PIET 2018-2020) a été prolongé jusqu'en 2022. La troisième priorité retenue dans le PIET est formulée comme suit : « Développer l'alphabétisation de façon à fournir les aptitudes de base nécessaires à une meilleure insertion socioéconomique des adultes analphabètes, tout en mettant l'accent sur les catégories défavorisées ».

Le Programme National d’alphabétisation (PNA) s’aligne sur tous les éléments de politique éducative en général et de politique d’alphabétisation au Tchad en particulier.

Les fondements pédagogiques d’élaboration du PNA

Une option claire qui a été faite lors de l’élaboration du Programme National d’Alphabétisation (PNA) est d’éviter les approches pédagogiques (ou andragogiques) passives axées sur la transmission des connaissances. Pour rendre l’enseignement actif, les principes suivants sont conseillés :

- (1) **Principe de l’auto-direction** : l’apprentissage des adultes est favorisé lorsqu’ils en assument la responsabilité. L’adulte est impliqué dans sa formation et participe à la planification et à l’évaluation de la formation.
- (2) **Principe de l’expérience** : pour favoriser l’apprentissage des adultes, il est nécessaire de tenir compte de leur expérience. L’expérience et les acquis de l’adulte sont pris en considération. Le bagage et les expériences de l’adulte constituent un matériau de base des formations.
- (3) **Principe de l’intérêt** : pour favoriser l’apprentissage, il est nécessaire de susciter l’intérêt des adultes. Les activités et les expériences d’apprentissages des adultes en formation sont contextualisées dans des situations réelles, proches de leur milieu de vie.
- (4) **Principe de l’activité** : pour favoriser l’apprentissage, il est nécessaire de rendre l’adulte actif cognitivement. Plutôt que de lui transmettre des savoirs, l’adulte est mis dans des situations qui lui permettent de construire de nouvelles connaissances et de développer des compétences.

L’apprenant jeune et adulte est une personne qui doit participer à la construction des connaissances qu’il veut apprendre. C’est pourquoi, seules les approches pédagogiques (ou andragogiques) actives et flexibles qui mettent l’apprenant au centre de l’acte pédagogique sont autorisées. Au regard des pratiques pédagogiques actuelles observées sur le terrain, l’Approche par les Compétences est l’approche qui a été recommandée. La Pédagogie du Texte (PdT), la méthode REFLECT, l’Alphabétisation en Milieu de Travail (AMT), etc. développés dans plusieurs programmes d’alphabétisation au Tchad ont en commun l’APC.

Le cadre théorique de référence auquel s’adosse L’APC est le socioconstructivisme. Ce qui caractérise ce courant pédagogique est que le sujet apprenant est considéré dans sa totalité. Durant l’acte pédagogique ou en situation de classe, le formateur prend en compte son histoire, son itinéraire personnel, ses

connaissances antérieures, ses représentations et croyances, sa relation avec le milieu social, son style cognitif, ses méthodes et démarches métacognitives.

Il est établi donc que l'APC se caractérise par :

- Le caractère personnel, interpersonnel et interactif de l'apprentissage : personne ne peut apprendre à la place de l'autre, mais on apprend mieux avec les autres, d'où l'importance du travail collaboratif et coopératif ;
- Le rôle catalyseur des connaissances antérieures (c'est sur la base des insuffisances ou du caractère erroné des connaissances antérieures que l'on construit des connaissances nouvelles) ;
- La place privilégiée de la recherche dans l'apprentissage (démarche scientifique) ;
- L'importance de la sollicitation des ressources disponibles (informations issues de l'environnement physique, cognitif, et socio-culturel) ;
- Le caractère significatif de l'apprentissage (situations d'apprentissage en rapport avec l'intérêt ou le vécu l'apprenant et qui ont du sens pour lui).

En ce qui concerne la formation aux activités génératrices de revenus au regard de la synergie ‘alphabétisation-formation professionnelle’, le fondement pédagogique proposé est de lier la théorie à la pratique pour développer des compétences¹⁰ professionnelles et voire managériales au niveau des apprenants. Ce qui consiste à partir des acquis en lecture, écriture et calcul pour amener les apprenants à construire de nouveaux savoirs, savoir-faire et savoir-être en lien avec les enjeux et défis du vécu professionnel.

Par ailleurs, un élément intervenant dans les fondements pédagogiques est la possibilité de recourir aux innovations pédagogiques rendues disponibles par les Technologies de l'Information et de la Communication pour mettre en œuvre le Programme National d'Alphabétisation. Cela pourrait passer par l'utilisation de ressources numériques (exemples : téléphone portable avec ses applications, SMS, WhatsApp, Facebook, calculatrice, radio) ou de supports papier d'auto-apprentissage à distance.

Les fondements socio-économiques et culturels d'élaboration du PNA

La relecture du Programme Minimal d'Alphabétisation (PMA) ayant abouti à l'élaboration du nouveau Programme National d'Alphabétisation ne s'est pas faite seulement à partir des déclarations d'intention ou éléments de politique éducative.

Bien au contraire, la relecture du PMA a fortement pris en compte les besoins des principaux acteurs sociaux par rapport à l'élaboration du nouveau Programme National d'Alphabétisation. D'abord, en collaboration avec les acteurs de la société civile et les cadres sous-sectoriels du niveau central et du

¹⁰ « Une compétence est conçue comme un réseau intégré et fonctionnel constitué de composantes cognitives, affectives, sociales, sensorimotrices, susceptible d'être mobilisé en actions finalisées face à une famille de situations » (Allal L., 1999, p. 81).

« Une compétence se définit comme un système de connaissances, conceptuelles et procédurales, organisées en schémas opératoires et qui permettent, à l'intention d'une famille de situations, l'identification d'une tâche-problème et sa résolution par une action efficace » (Gillet P., 1991, p. 69).

niveau déconcentré, il a été organisé un atelier-bilan de la mise en œuvre du PMA depuis son élaboration en 2012 jusqu'en 2020. Ce bilan a permis de dégager les points forces et faiblesses du PMA exécuté et de recueillir de nouvelles demandes en alphabétisation et formation aux AGR rapportés par les acteurs sociaux. Ensuite, avec les mêmes acteurs, il a été organisé une mission d'évaluation/ ou de collecte des besoins en alphabétisation – formation professionnelle auprès des différents acteurs intervenant à divers niveaux dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation des programmes et activités en alphabétisation et formation professionnelle. Outre les analphabètes et les néoalphabètes, des animateurs de centre d'alphabétisation, des opérateurs en alphabétisation, des membres des communautés villageoises, des cadres du sous-secteur de l'AENF aux niveaux central et déconcentré, des partenaires bilatéraux déroulant des programmes d'alphabétisation, etc. ont été interrogés. Enfin, il y a eu l'atelier de synthèse et de priorisation des besoins de formation collectés. En plus de recueillir les perceptions, besoins et préoccupations des divers acteurs sociaux dans le renouvellement du programme d'alphabétisation au Tchad, cette démarche a permis de les inclure réellement dans le processus afin de rester en cohérence avec les besoins et les attentes des populations tchadiennes. En outre, l'alphabétisation- formation professionnelle à l'auto-emploi, l'utilisation des TIC, la gestion des pandémies, la prévention de l'extrémisme violent, le développement de la citoyenneté et de la paix au sein et entre communautés, le développement durable, etc., sont apparus comme de nouveaux défis, de nouveaux besoins et préoccupations dans la vie des populations à alphabétiser. A cela s'ajoutent les préoccupations liées au genre, à l'inclusion et à l'équité en alphabétisation

Les besoins recueillis relèvent des domaines de connaissances liés aux langues, aux mathématiques et à la gestion, aux sciences de la vie et de la terre, aux sciences sociales (y compris le genre, la prévention de l'extrémisme violent, les droits et devoirs, etc.), à l'utilisation des TIC, à la formation aux Activités Génératrices de Revenus (AGR). Il convient de noter qu'au Tchad, le secteur primaire à lui seul contribue à près de la moitié du PIB hors pétrole et totalise environ 90% des emplois actifs. L'agriculture, l'artisanat, l'élevage et la pêche comprennent environ 75% de ces emplois actifs. En prenant en compte les besoins et préoccupations en matière d'apprentissage et d'occupation professionnelle, le Programme National d'Alphabétisation s'aligne sur les Objectifs de Développement Durable et contribue aussi à la croissance économique et à l'amélioration des conditions de vie des populations apprenantes.

Cadre institutionnel de l'alphabétisation au Tchad

Le cadre institutionnel du sous-secteur est régi par les politiques et textes règlementaires, la stratégie de développement du sous-secteur, les mécanismes de financement, les acteurs qui déterminent l'évolution des programmes et les mécanismes de coordination ou de concertation.

L'alphabétisation/formation des jeunes et des adultes est gérée par le Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civique (MENPC) qui en assume les fonctions régaliennes en partenariat avec les autres ministères, les collectivités territoriales, les partenaires au développement chargés des missions

d'exécution ou d'assistance technique et financière, le secteur privé, les organisations de la société civile, etc. Le secteur comporte deux niveaux d'intervention : le niveau central ou national et le niveau déconcentré. A chaque niveau correspondent des structures et des acteurs précis.

Au niveau national ou stratégique, il existe une Direction Générale en charge de la question de l'alphabétisation au sein du Ministère de l'Education Nationale. A cette Direction Générale est liée une Direction technique en charge de l'opérationnalisation de la politique d'alphabétisation. Au sein de la Direction Générale et de la Direction technique se retrouvent les cadres et agents du niveau central. Au niveau déconcentré, on retrouve des cadres et agents de la Direction technique en charge de l'alphabétisation au sein des Délégations Régionales ou provinciales de l'Education nationale. Il s'agit souvent des Inspecteurs Principaux en Alphabétisation et Education Non Formelle (IPAENF) et des Chefs de Secteurs d'Alphabétisation et d'Education Non Formelle (CSAENF). En collaboration avec les cadres et agents des Directions Générale et technique du niveau central, les IPAENF et CSAENF assurent la mise en œuvre et le suivi-évaluation des programmes et activités dans les provinces (préfectures, sous-préfectures, communes, arrondissements, quartiers de ville et villages). De ce fait, ils sont en charge de la formation des animateurs et superviseurs des centres d'alphabétisation et veillent aussi à la bonne utilisation du Programme National d'Alphabétisation.

La société civile est plus active au niveau déconcentré à travers l'ouverture et l'animation des centres d'alphabétisation à travers la stratégie du « faire-faire » qui propose une répartition des rôles entre les acteurs étatiques et/ou acteurs du niveau central et les acteurs de la société civile. Selon cette répartition des rôles entre acteurs sous-sectoriels, les structures étatiques élaborent la politique d'alphabétisation, définissent les normes et standards de qualité, renforcent les capacités des acteurs de la société civile (opérateurs en alphabétisation, superviseurs et animateurs de centres d'alphabétisation) et assurent le suivi-évaluation des activités d'alphabétisation sur l'étendue du territoire ; y compris la certification. Quant aux opérateurs en alphabétisation et/ou artisans relevant de la société civile ou du secteur privé, ils interviennent à la base au niveau des villages et quartiers de villes. Par le biais de contrats signés avec l'Etat ou des partenaires multi et bi latéraux ou voire avec des ONG internationales, ils sont chargés de sensibiliser et mobiliser les apprenants à l'approche du démarrage de la campagne d'alphabétisation, de les inscrire sur des listes aux fins d'établir le registre des apprenants, d'ouvrir les centres d'alphabétisation, d'alphabétiser et de former les apprenants, d'organiser les contrôles de connaissances et d'aider le niveau central à organiser l'évaluation finale de la campagne d'alphabétisation avec la participation des animateurs de centre d'alphabétisation. Ces derniers sont des personnes qui sont contractualisées par les associations ou ONG qui font office d'opérateurs en alphabétisation et qui sont identifiés au début de chaque campagne.

Les types de compétences développées

Le Programme National d’Alphabétisation participe au développement de deux grands types de compétences au niveau des apprenants : i) les compétences instrumentales ou fondamentales ; ii) les compétences socio-éducatives et professionnelles. Ces compétences correspondent à ce qui est retenu dans le Référentiel de Compétences Harmonisé (RCH) de la RAMAA. Nous présentons ici la description que propose le RCH des deux types de compétences. Les compétences de type instrumental sont présentées comme suit :

« Ces compétences renvoient aux mécanismes de base impliqués dans la lecture, l’écriture et le calcul mathématique. Elles définissent donc le savoir lire, le savoir écrire et le savoir calculer. La maîtrise de ces compétences permet à l’individu de communiquer dans au moins une langue, de faire usage de ces savoirs pour s’acquitter de manière positive des tâches liées aux différents rôles qu’il doit assumer en tant que membre d’une famille, d’une communauté et/ou en tant que producteur ou consommateur. La dimension fonctionnelle est donc prise en compte. » (p 16)

A propos des compétences socio-éducatives et professionnelles, elles sont décrites comme des compétences se rapportant à l’« ...ensemble des connaissances acquises dans certains domaines : santé, hygiène de vie, développement de soi, citoyenneté, droits et devoirs, environnement et espace, éducation, connaissances socioéconomiques, etc. » Il s’agit donc des compétences –clés qui doivent s’exercer dans la vie courante.

« Les niveaux de formation pour les compétences décrites dans les référentiels unifiés vont de la connaissance des facteurs, à la mise en œuvre pratique de ces connaissances et à la diffusion et la vulgarisation de ces connaissances auprès de la communauté (intérêt général). » (p 23)

STRUCTURE DU SOUS -SECTEUR D’ALPHABETISATION/FORMATION

Au Tchad, l’alphabétisation-formation professionnelle répondent à la logique de l’alphabétisation initiale (ou de base) et de la post-alphabétisation. Une synergie est développée entre l’alphabétisation et la formation aux AGR ou formation professionnelle, en lien avec le Référentiel de Compétences Harmonisé (RCH) développé dans le cadre de la Recherche- Action sur la Mesure des Acquis des bénéficiaires en Alphabétisation (RAMAA) avec l’Institut de l’UNESCO pour l’apprentissage Tout au Long de la Vie (UIL/Hambourg).

Le Programme d’Alphabétisation comprend deux cycles :

- i)** Un Premier cycle, appelé Cycle d’Alphabétisation de base, à l’issu duquel l’apprenant peut être déclaré alphabétisé et il lui est décerné un certificat. ;
- ii)** un Deuxième cycle, appelé cycle de post-alphabétisation ou cycle optionnel, ou formations à la carte.

Le Cycle d’Alphabétisation de base lui- même est subdivisé en deux phases de formation :

- 1) La phase de l'Alphabétisation Initiale (AI) ;
- 2) La phase de la Formation Complémentaire de Base (FCB).

La phase de l'Alphabétisation Initiale est structurée en trois niveaux de progression: Niveau I, Niveau II et Niveau III.

Si l'**Alphabétisation Initiale** (AI) concerne l'enseignement et l'apprentissage des disciplines instrumentales (lecture, écriture et calcul), la Formation Complémentaire de Base ou (FCB) est un approfondissement des connaissances de base et concerne surtout les domaines de connaissances psycho sociales et professionnelles.

Ces connaissances confèrent aux apprenants dans l'ensemble, l'usage d'outils élémentaires nécessaires à l'exercice de leurs activités quotidiennes.

Pour respecter la logique de formation bilingue langues nationales - langue(s) officielle(s) recommandée au plan national, une phase d'initiation à l'une des deux langues officielles du pays est ajoutée.

Le volume horaire retenu pour le Cycle d'Alphabétisation de base est de quatre cent cinquante (450) heures.

En effet, au Tchad, la campagne (ou cycle de formation) se déroule d'octobre à avril avec un « pause» en décembre pour la période des fêtes de Noël et du Nouvel An. Une campagne dure donc six (6) mois ; ce qui permet d'administrer 24 semaines de cours, totalisant 450 heures annuelles. En d'autres termes, il s'agit d'appliquer la formule enchaînée (passage de l'alphabétisation initiale à la formation complémentaire de base, sans interruption).

Post-alphabétisation :

Les apprenants ayant suivi avec succès les programmes du cycle d'alphabétisation de base sont admis à poursuivre leur formation en post-alphabétisation. Sur la base des acquis développés dans le cycle d'alphabétisation de base, l'accent est mis ici sur des besoins d'apprentissage spécifiques liés aux réalités socio-économiques et professionnelles des néo alphabètes. Par conséquent, il est à reconnaître que le choix du type d'alphabétisation retenu au Tchad est une alphabétisation fonctionnelle. Ce type d'alphabétisation suppose que :

- Les apprentissages en lecture, en écriture et en calcul soient utiles à la personne pour réaliser toutes les activités quotidiennes pour lesquelles ces compétences sont nécessaires ;
- Il est aussi de creusets d'application des nouvelles technologies de développement
- La personne ait l'occasion de réinvestir ses acquis d'apprentissage tout au long de sa vie, sans régression.

Dans le contexte actuel d'accélération de l'alphabétisation pour le développement, l'idée de la permanence des centres est à promouvoir. En d'autres termes, un centre d'alphabétisation peut s'ouvrir, à tout moment de l'année, pourvu que les apprenants et les autres acteurs (animateurs, superviseurs...) soient disponibles.

PREMIER CYCLE :

CYCLE

D'ALPHABETISATION

DE

BASE

Le Cycle d’Alphabétisation de base

Le cycle d’Alphabétisation de base est subdivisé en deux phases de formation :

- 1) la phase de l’Alphabétisation Initiale (AI) et
- 2) la phase de la Formation Complémentaire de Base (FCB).

La phase de l’Alphabétisation Initiale est structurée en trois niveaux de progression : Niveau I, Niveau II et Niveau III.

Si l’alphabétisation initiale (AI) concerne l’enseignement et l’apprentissage des disciplines instrumentales (lecture, écriture et calcul), la Formation Complémentaire de Base ou (FCB) concerne les domaines de connaissances psycho sociales et professionnelles.

Cette phase concerne la période d’initiation aux disciplines instrumentales, mais aussi à l’entraînement à la réflexion en vue de conférer à l’apprenant une attitude positive vis-à-vis de son cadre de vie.

Pour respecter la logique de formation bilingue langues nationales- langue (s) officielle (s) recommandée au plan national, une phase d’initiation à une des deux langues officielles du pays (arabe, français) est ajoutée. Le volume horaire retenu pour le cycle de base est de quatre cent cinquante (450) heures.

a) Profil d’entrée

Peuvent s’inscrire au cycle d’alphabétisation/formation de base les jeunes et adultes des deux sexes âgés de plus de quinze ans, non scolarisés ou déscolarisés qui désirent s’alphabétiser dans une langue quelconque.

b) Profil de l’alphabétisé/sortie :

L’alphabétisé est un agent de développement qui a suivi avec succès le cycle d’alphabétisation /formation de base. Il doit pouvoir :

- ✓ Lire et comprendre un texte d’un document lié à sa profession et à son environnement ;
- ✓ S’exprimer par écrit et à l’oral dans une langue ;
- ✓ S’exprimer oralement en français fondamental ;
- ✓ Maîtriser les mécanismes des quatre (04) opérations et résoudre des problèmes pratiques liés à sa profession et à sa vie quotidienne ;
- ✓ Appliquer parfaitement ses connaissances techniques et professionnelles acquises ;
- ✓ Assumer des responsabilités au plan social, économique, politique.

Domaines, contenus et volume horaire de l’Alphabétisation de base

Domaines

Pour l’Education Non Formelle des adultes, les contenus sont regroupés dans quatre domaines qui sont : langue/communication, mathématiques, sciences de la vie et de la terre et sciences sociales. Chacun des domaines comprend plusieurs sous domaines.

Le domaine de la langue/communication

La langue constitue un moyen de communication privilégié. Elle permet de rendre compte des expériences individuelles et collectives et de transmettre les savoirs dont a besoin la communauté pour se réaliser et participer pleinement à son propre développement. En tant que véhicule et moyen de capitalisation intellectuelle, économique et sociale, elle occupe une place de prédilection dans les apprentissages de base ou connaissances instrumentales. Ce domaine renferme l’enseignement de la langue nationale, du français ou d’autres langues. Le français fondamental est nécessaire parce que c’est la langue de travail de l’administration et l’une des principales langues de communication sous régionale et internationale.

Le domaine des mathématiques

Ce domaine confère à l’apprenant des connaissances et compétences en calcul fonctionnel notamment pour lui permettre de résoudre des problèmes pratiques liés à sa vie quotidienne et de bien gérer son unité de développement socio-économique. Les cours portent sur l’application des connaissances en arithmétique, en système métrique la en résolution des problèmes et en géométrie.

Le domaine des sciences de la vie et de la terre (SVT)

Ce domaine regroupe l’ensemble des activités inhérentes à la nature physique, notamment dans ses aspects minéraux, végétaux et biologiques. Il s’attache à développer en l’apprenant des aptitudes à la production, à la protection de l’environnement et à la lutte contre les maladies courantes. Les sciences de la vie et de la terre concernent l’agriculture, l’élevage, l’artisanat, l’environnement, la santé hygiène nutrition.

L’agriculture et l’élevage sont les principales activités communes aux familles rurales et constituent le trait culturel du paysan tchadien.

L’initiation à l’artisanat et aux activités rémunératrices liées aux métiers du milieu renforce les capacités de production, suscite des vocations et valorise le travail et l’esprit coopératif.

L’éducation environnementale se justifie par la nécessité d’amener les apprenants à prendre conscience de l’interaction entre l’homme et son environnement d’une part et entre les phénomènes naturels entre eux,

d'autre part ; de leur donner la maîtrise des techniques de conservation de l'environnement ; de leur offrir les techniques de restauration et d'amélioration de l'environnement ; de les sensibiliser sur les effets planétaires des grandes pollutions.

La santé est vitale pour l'individu et la société. Au Tchad, l'éducation permet d'appréhender beaucoup de causes de mortalité et de morbidité. D'où l'intérêt de connaître le corps humain dans sa constitution et ses liens avec le milieu. L'éducation à l'hygiène, à la prévention et à la nutrition est particulièrement importante.

Le domaine des sciences sociales

Les sciences sociales désignent l'ensemble des sciences qui étudient les groupes humains, leurs comportements, leur évolution. Elles renvoient à tous les éléments de la vie en société.

Les sociétés humaines ont pour fondement des valeurs universelles, des valeurs inhérentes à la famille et des valeurs civiques codifiées dans les lois pour permettre aux citoyens de vivre ensemble. C'est leur observation et leur valorisation qui assurent la cohésion sociale.

L'amour de la patrie et la défense des valeurs citoyennes supposent également un minimum de maîtrise de l'évolution de l'humanité, la connaissance de son cadre historique de vie, des relations internationales, du phénomène de la globalisation qui entraîne la création de grands espaces intégrés comme la CEMAC, d'autres grands ensembles, que l'apprenant doit découvrir pour mieux s'y positionner.

L'esprit d'équipe est une valeur fondamentale de la vie en société et une source d'accroissement de la production. A travers les organisations de base, les populations unissent leurs efforts pour juguler la pauvreté et apporter une transformation qualitative à leur mode de vie.

Tout homme qui travaille a aussi besoin de repos et de détente. Bien qu'ils apparaissent comme étant des activités gratuites, le sport, l'art et les loisirs procurent à l'homme la détente, la santé, le rapprochement et le respect de l'autre, l'esprit d'équipe et la solidarité, toute chose propre à améliorer la qualité de vie au sein de la société.

Par conséquent, la formation dans les centres pour adultes et adolescents doit tenir compte de ces impératifs éducatifs qui suggèrent de fait la mise en place de modules traitant des questions d'histoire, de géographie, d'organisations, de valeurs sociales, du genre, du sport, des arts et loisirs.

Les contenus standard de formation

Rappelons que pour l'Education Non Formelle à réaliser dans les structures d'éducation non formelle des adultes, les contenus sont regroupés dans 4 grands domaines.

Champs disciplinaires et contenus minimum du cycle d’alphabétisation/formation de base

Objectif Intermédiaire de Formation (OIF)

A la fin du cycle d’alphabétisation de base, les apprenants doivent être capables de :

- lire, écrire et calculer par écrit, en langues nationales et se servir des acquis de la FCB pour gérer rationnellement leur environnement socio-économique ;
- résoudre des situations en mobilisant des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être faisant appel à des connaissances de la vie associative, à l’initiative de l’approche genre et développement, à la santé et à l’éducation à la vie familiale/en matière de la population, à l’éducation et à la citoyenneté, à la démocratie et aux valeurs culturelles.

| Domaine | Sous-domaines/ Disciplines | Contenus | Compétences |
|--------------------------|--------------------------------------|--|---|
| Langues et communication | Discussions socio-économiques | <ul style="list-style-type: none"> - Thèmes prioritaires liés aux préoccupations des apprenants et à leur environnement physique, économique et socioculturel | Savoir lire et identifier les monosyllabes, les dissyllabes, les trisyllabes et les phrases simples ; Savoir lire et comprendre ; Savoir écrire et signer |
| | Langue nationale (Lecture) | <ul style="list-style-type: none"> - Étude du système alphabétique de la langue ; - Étude du système orthographique de la langue ; - Production de genres textuels (descriptif, explicatif, narratif) ; - Discours structurés à l’oral ; - Prévention de l’extrémisme violent : ses causes et ses conséquences. | |
| | Langue nationale | <ul style="list-style-type: none"> - Graphisme | - |

| | | | |
|--|-------------------------------------|--|---|
| | (Ecriture/expression écrite) | <ul style="list-style-type: none"> - Les lettres, les syllabes, les mots, les phrases en scripte et en cursive, en minuscule et en majuscule. - Dictée / copie de mots, de phrases et de textes simples - Rédaction de textes courts - les textes narratif, injonctif, argumentatif, descriptif, explicatif - Ecrits au quotidien : la lettre personnelle, la lettre administrative, le compte rendu, le rapport, la prise de notes | |
| | Français (Expression orale) | <ul style="list-style-type: none"> - La politesse (salutation, présentation, demande d'information...) - La famille - Les métiers - L'alphabétisation - La solidarité - La santé - L'Hygiène - La ville, le village - L'emploi - La démocratie - Le code de la route - L'environnement - Jeux et sports - Fêtes et loisirs - Les animaux | <ul style="list-style-type: none"> - |

| Domaines | Sous domaines/disciplines | Contenus | Compétences |
|-----------------|---------------------------|---|---|
| Mathématiques | Arithmétique | <ul style="list-style-type: none"> - Les nombres entiers de 1 à 999 999 - Les millions - Les milliards - Les nombres décimaux - Les techniques opératoires (avec et sans retenue) : l'addition, la soustraction, la multiplication avec 1 à 3 chiffres au multiplicateur, la division avec 1 à 3 chiffres au diviseur - La calculatrice (la mise en marche, l'arrêt, les touches : = , + , x , : , -) Les échanges (opérations, problèmes) : prix d'achat, prix de vente, prix de revient, frais, bénéfice, perte, formules - Opérations usuelles : addition, soustraction ; | Compétences instrumentales : - Savoir lire - Savoir écrire - Savoir calculer - Savoir utiliser la mesure Compétences polyvalentes : - Outils de gestion simple et caisses d'épargne et de crédits (CEC) - Techniques de production, transformation, conservation, commercialisation des produits locaux et activités génératrices de revenus (AGR) |
| Sciences et TIC | | | |
| | Système métrique | <ul style="list-style-type: none"> - Les mesures de longueur, de capacité et de poids (le mètre, ses multiples et ses sous multiples ; le litre, ses multiples et ses sous multiples ; le poids, ses multiples et ses sous multiples) - Les mesures d'aire et les mesures agraires (le mètre carré, ses multiples et ses sous multiples ; l'are, l'hectare et le centiaire) - Balance. - Les pièces et les billets ; - La montre : notion de l'heure de minute et de seconde <p>Le calendrier : découpage de l'année en mois semaines et jours ;</p> | - |
| | Géométrie | <ul style="list-style-type: none"> -Les figures géométriques planes (carré, rectangle, cercle) -Les paramètres des figures géométriques (carré, rectangle, cercle) ; -Les droites parallèles et perpendiculaires | |
| | Gestion | <p>Comptabilité simplifiée (cahier de stock, cahier de caisse)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Importance d'une CEC ; - fiches de gestion simples (cahier de caisse, fiche de stock, facture et reçu...) ; - étapes d'un microprojet ; - Fonctions (responsabilités) des différents acteurs dans le montage et la réalisation d'un microprojet ; - outils de planification et de gestion d'un microprojet. | |
| | TIC | <ul style="list-style-type: none"> - Technologie de l'information et de la communication (TIC), téléphone | |

Objectif Intermédiaire de Formation (OIF)

Au terme de l'enseignement des sciences sociales et en sciences de la vie et de la terre, l'apprenant en alphabétisation doit pouvoir :

- Utiliser les acquis de la formation complémentaire de base pour résoudre les problèmes de la vie courante tant au niveau individuel que communautaire ;
- Résoudre des situations en mobilisant des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être faisant appel à des connaissances de la vie associative, à l'initiative de l'approche genre et développement, à la santé et à l'éducation à la vie familiale/en matière de la population, à l'éducation et à la citoyenneté, à la démocratie et aux valeurs culturelles ;
- Résoudre dans un contexte de la vie courante des situations problèmes faisant intervenir les ressources (savoirs, savoir-faire, savoir-être), les expériences en matière de production agricole tout en respectant et en protégeant l'environnement.

| Domaine | Sous-Domaine | Contenus | Compétences attendues |
|---------|---|--|--|
| SVT | 1. Agriculture | | |
| | | <p><i>OIF : L'apprenant en alphabétisation, en fin du 1^{er} cycle, devra pouvoir, dans un contexte de la vie courante, résoudre des situations problèmes faisant intervenir les ressources (savoirs, savoir-faire, savoir-être), les expériences en matière de production agricole tout en respectant les règles de santé et en protégeant l'environnement.</i></p> | <p>Compétences instrumentales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir lire, - Savoir écrire, - Savoir calculer, - Savoir utiliser la mesure |
| | 1.1 <i>Maraîchage (à définir : contextualité)</i> | <ul style="list-style-type: none"> - Informations générales sur la culture maraîchère ; - Procédures et démarches d'exploitation des cultures maraîchères ; - Techniques de planification des cultures maraîchères ; - Amendement et fertilisation des sols en culture maraîchère ; - Gestion des opérations de semis et de transplantation ; - Lutte contre les ennemis des cultures maraîchères ; - Gestion de la récolte, de la post-récolte des produits maraîchers ; | <p>Compétences polyvalentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - techniques de production, transformation, conservation, commercialisation des produits locaux et activités génératrices de revenus (AGR) ; - environnement et gestion des ressources naturelles |

| | | | |
|-----|--|---|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Techniques et stratégies de commercialisation des produits maraîchers. | |
| 1.2 | <i>Jardinage (à définir : contextualité)</i> | <ul style="list-style-type: none"> - Informations générales sur le jardinage ; - Sélection de semence et les plants de jardinage ; - Procédures et démarches d'exploitation du jardinage ; - Techniques de planification du jardinage ; - Amendement et de fertilisation des sols en jardinage ; - Gestion des opérations de semis et de transplantation ; - Moyens et techniques de lutte contre les ennemis du jardinage ; - Gestion de la récolte, de la post-récolte du jardinage ; - Techniques et stratégies de commercialisation des produits du jardinage. | <p>Compétences métiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Couture -Menuiserie -Apiculture -Elevage -Maçonnerie -Pêche -Maraîchage -Commerce -Arboriculture -Transformation -Peinture -Forge -Transformateurs/trices des produits agro-sylvo-pastoraux et de la pêche |
| 1.3 | <i>Transformation des Produits Sylvo-Agro Pastoraux</i> | <ul style="list-style-type: none"> - Généralités et pratiques des transformations/conservations des produits agro-sylvo-pastoraux et de la pêche ; - Différents types de produits à transformer ; - Techniques de transformation ; - Techniques de transport et de conservation ; - Techniques de commercialisation ; - Produits, ingrédients et agents de conservation ; - Matériels de transformation et de conservation des produits agro-sylvo-pastoraux et de la pêche ; - Règles d'hygiène, de santé et de sécurité. | - |
| | 2. Elevage | | |
| | | <i>OIF : L'apprenant en alphabétisation, en fin du 1^{er} cycle, devra pouvoir, dans un contexte de la vie courante, résoudre des situations problèmes faisant intervenir les ressources (savoirs, savoir-faire, savoir-être), les expériences en matière d'élevage tout en respectant les règles de santé et en protégeant l'environnement.</i> | |
| 2.1 | <i>Petits Ruminants</i> | <ul style="list-style-type: none"> - Pratiques d'élevage des petits ruminants, - Cycle de vaccination ; - Maladies de petits ruminants ; - Produits associés et mesure d'hygiène et de sécurité ; - Notions des médicaments et leur posologie (mode | |

| | | | |
|--|---|---|---|
| | | <p>d'utilisation) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien des locaux et des matériels ; - Commercialisation de petits ruminants. | |
| | 2.2 | <p><i>Volailles</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pratique d'élevage des volailles, - Habitat de la volaille : les normes techniques et l'hygiène ; - Produits associés et mesure de sécurité ; - Maladies fréquentes de la volaille et les mesures de lutte ; - Cycle de vaccination ; - Notion des médicaments et leur posologie (mode d'utilisation) ; - Entretien des locaux et des matériels ; - Commercialisation de la volaille. | - |
| | 2.3 | <p><i>Bovins</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pratique d'élevage des bovins ; - Cycle de vaccination ; - Produits associés et mesure d'hygiène et de sécurité ; - Notion des médicaments et leur posologie (mode d'utilisation) ; - Entretien des locaux et des matériels ; - Sensibilisation à la création des fermes d'embouche ; - Commercialisation des produits et sous-produits. | - |
| | 2.4 | <p><i>Apiculture</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Généralité sur les techniques d'apiculture ; - Fabrication et installation des ruches ; - Alimentation des abeilles ; - Commercialisation du miel et des produits dérivés ; - Règles fondamentales en matière de santé et de protection de l'environnement. | - |
| | 2.5 | <p><i>Pisciculture</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Généralité sur la pisciculture en étangs ; - Soin et alimentation des poissons ; - Conservation et commercialisation du poisson ; - Règles fondamentales en matière de santé et de protection de l'environnement. | - |
| | <p>3. Santé</p> | | |
| | <p><i>OIF : L'apprenant en alphabétisation, en fin du 1^{er} cycle, devra pouvoir, dans un contexte de la vie courante, résoudre des situations problèmes faisant intervenir les ressources (savoirs, savoir-faire, savoir-être), les expériences en matière de santé tout en protégeant l'environnement.</i></p> | | |

| | | | | |
|--|-----|---|--|-------------|
| | 3.1 | Paludisme | <ul style="list-style-type: none"> - manifestation, causes et conséquences du paludisme ; - transmission du paludisme ; - prévention et traitement du paludisme. | - |
| | 3.2 | Vaccination | <ul style="list-style-type: none"> - importance de la vaccination ; - quelques pathologies inscrites dans le PEV ; - pandémie à coronavirus ou covid19. | - |
| | 3.3 | VIH, Covid 19 | <ul style="list-style-type: none"> - infection à VIH : symptômes, prévention, traitement ; - infection à corona virus, symptômes, prévention et traitement ; - mesures barrières à observer. | - |
| 4. Protection et sauvegarde de l'environnement, le changement climatique | | | | |
| <p><i>OTF : L'apprenant en alphabétisation, en fin du 2^{ème} cycle, devra pouvoir, dans un contexte de la vie courante, résoudre des situations problèmes faisant intervenir les ressources (savoirs, savoir-faire, savoir-être), les expériences en matière de protection et de la sauvegarde de l'environnement.</i></p> | | | | |
| | 4.1 | Protection et sauvegarde de l'environnement | <ul style="list-style-type: none"> - désertification et la sécheresse ; - causes de la désertification ; - conséquences de la désertification ; | - |
| | 4.2 | Changement climatique | <ul style="list-style-type: none"> - changement climatique : manifestations, causes et conséquences ; - changement climatique et l'élevage ; - changement climatique et l'agriculture ; - mesures d'adaptation ; - mesures d'atténuation. | - |
| 5. Artisanat | | | | |
| <p><i>OTF : L'apprenant en alphabétisation, en fin du 2^{ème} cycle, devra pouvoir, dans un contexte de la vie courante, résoudre des situations problèmes faisant intervenir les ressources (savoirs, savoir-faire, savoir-être), les expériences en matière d'artisanat tout en respectant les règles de santé et en protégeant l'environnement.</i></p> | | | | Compétences |
| | 5.1 | Tissage | <ul style="list-style-type: none"> - matériaux de base pour le tissage ; - techniques de tissage de quelques objets ; - objets tissés. | - |
| | 5.2 | Teinture | <ul style="list-style-type: none"> - généralités sur la teinture ; - matériaux de teinture ; - types de teintures ; procédures de la teinture | - |

| | | | | |
|-----|----------------|--|--|---|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> - découpage des tissus et création des motifs ; - finition. | |
| 5.3 | Poterie | | <ul style="list-style-type: none"> - généralités sur la poterie , modelage; - matériaux de la poterie. | - |

Domaine : sciences sociales

Au terme de l'enseignement des sciences sociales, l'apprenant en alphabétisation au 1er cycle doit pouvoir résoudre des situations en mobilisant des savoirs, des savoir-faire, des savoir être faisant appel à des connaissances en Histoire, en Géographie, en Education Civique et Morale.

a) Stratégie d'enseignement/apprentissage

La stratégie d'enseignement/apprentissage en sciences sociales préconise :

- L'approche par les compétences (APC) ;
- L'utilisation du vécu de l'apprenant ;
- Le recours au mode de vie.
- Des expériences acquises,
- Des images ;
- Des supports audio-visuels et textuels.

b) Mode d'évaluation

L'évaluation se fera sous forme d'autoévaluation assistée : l'apprenant essaie de résoudre seul le problème et en cas de difficulté sollicite l'intervention de l'animateur ;

L'évaluation se fait aussi à partir des causeries débats sur le thème du jour. Elle peut enfin se faire par le biais de jeux de rôle.

| Domaines | Sous domaines Disciplines | Contenus | Compétences |
|-------------------|---------------------------|--|---|
| Sciences sociales | Histoire | <ul style="list-style-type: none"> - Histoire du village - Histoire de la région - Histoire du Tchad - Histoire contemporaine - Les grandes découvertes | Compétences instrumentales : <ul style="list-style-type: none"> -Savoir lire -Savoir écrire -Savoir calculer -Savoir utiliser la mesure |

| | | | |
|--|------------------------------------|--|---|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - La traite négrière - La colonisation | |
| | Géographie | <ul style="list-style-type: none"> - Les entités administratives du Tchad et les principales missions des responsables - Les entités administratives du Tchad : village/secteur, commune, département, province, région. - Les responsables, leurs rôles et mode de désignation : le chef de canton, de village, le maire, le préfet, le Gouverneur - Le relief du Tchad - La décentralisation - Les éléments essentiels de la décentralisation - Types de communes : rurale et urbaine - Les organes dirigeants des collectivités territoriales | <p>Compétences polyvalentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -vie associative en milieu rural et urbain ; -Initiation à l'approche genre et développement ; Santé et éducation en vie familiale et en matière de population (evf/emp) ; -Education à la citoyenneté, à la démocratie et aux valeurs culturelles. -Environnement et gestion des ressources naturelles |
| | Education civique et morale | <ul style="list-style-type: none"> - Principaux droits et devoirs d'un citoyen ; - Principaux droits et devoirs de la femme ; - Principaux droits et devoirs de l'enfant ; - Principaux droits et devoirs des autres personnes vulnérables (handicapés, déficients, personnes de troisième âge) ; - Ce que la femme peut faire sans consultation préalable de l'époux ; - Ce que l'homme doit faire après concertation avec son épouse ; - Ce que l'enfant doit consulter sa mère avant de faire ; - Ce que l'enfant doit consulter son père avant de faire ; - Ce que l'enfant doit consulter ses deux parents avant de faire. - Principaux droits d'un citoyen ; - Principaux devoirs d'un citoyen - Participation à la vie de la commune - acquittement de ses impôts et taxes - participation aux travaux d'intérêts communs (plantation d'arbres, participation à l'assainissement, ...) - mobilisation de ressources propres - réalisation d'infrastructures (écoles, dispensaires), etc. - respect du bien public - La démocratie et ses implications ; - participation aux élections - participation aux activités culturelles et sportive - La circulation routière ; - Les pièces administratives du citoyen ; | <p>Compétences métiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couture - Menuiserie - Apiculture - Elevage - Maçonnerie - Pêche - Maraîchage - Commerce - Arboriculture - Transformation - Peinture - Forge - Transformateurs/trices des produits agro-sylvo-pastoraux et de la pêche |

| Domaines | Sous domaines Disciplines | Contenus |
|-------------------|------------------------------------|---|
| Sciences sociales | Education civique et morale | <ul style="list-style-type: none"> - Valeurs sociales - Vie associative : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rôle et importance d'un groupement/association ; ✓ Organigramme d'une association ; ✓ Différents types d'organisations selon les domaines d'activités ; ✓ Gestion d'une réunion (préparation, déroulement...). - Education à la paix - Rapports genre et développement : <ul style="list-style-type: none"> ✓ statut de l'homme et de la femme ✓ au plan socioculturel ✓ égalité des sexes (accès à l'éducation, à l'emploi, aux postes de responsabilité) ✓ complémentarité des deux sexes ✓ Scolarisation des filles et alphabétisation des femmes : ✓ importance de la scolarisation des filles et de l'alphabétisation des femmes - contribution de la femme dans les différents secteurs de développement |

Le volume horaire des apprentissages en vigueur est de **450 heures dont 50 heures pour l'apprentissage du français oral**

NB : les contenus thématiques des SVT et des sciences humaines et sociales sont abordés lors des séances de discussion socioéconomique

Tableau récapitulatif des domaines et sous domaines de formation de l'alphabétisation de base

| Domaines | Sous domaines |
|--|---|
| Langue et communication | <ul style="list-style-type: none"> - Expression orale (discussions socioéconomiques) - Lecture - Technique d'expression orale - Technique d'expression écrite |
| Mathématiques / Gestion et TIC | <ul style="list-style-type: none"> - Arithmétique - Géométrie - Système métrique - Gestion - TIC |
| Sciences de la vie et de la terre | <ul style="list-style-type: none"> - Agriculture - Elevage - Artisanat - Environnement - Santé hygiène nutrition |
| Sciences sociales | <ul style="list-style-type: none"> - Histoire - Géographie - Education Civique et Morale - Andragogie - Education coopérative - Formation aux métiers |

SECOND CYCLE :

CYCLE DE POST-ALPHABETISATION OU CYCLE OPTIONNEL, OU CYCLE DES FORMATIONS A LA CARTE

Le Cycle de Post Alphabétisation

Le Cycle de Post-Alphabétisation est destiné aux alphabétisés des deux sexes issus du cycle d’alphabétisation/formation de base. Du fait de son objet, il est aussi appelé « second cycle » ou « cycle optionnel » ou encore cycle des formations à la carte.

En effet, les apprenants ayant suivi avec succès les programmes d’alphabétisation du cycle de base sont admis à poursuivre leur formation en post-alphabétisation. Sur la base des acquis développés dans le cycle de base, l’accent est mis ici sur des besoins d’apprentissage spécifiques liés aux besoins socio-économiques et professionnels des néo alphabètes. Par conséquent, il est à reconnaître que le choix du type d’alphabétisation retenu au Tchad est une alphabétisation fonctionnelle. Ce type d’alphabétisation suppose que :

- Les apprentissages en lecture, en écriture et en calcul soient utiles à la personne pour réaliser toutes les activités quotidiennes pour lesquelles ces compétences sont nécessaires ;
- La personne ait l’occasion de réinvestir ses acquis d’apprentissage tout au long de sa vie, sans régression.

a) Profil d’entrée

Pour accéder à une session de formation technique spécifique, le postulant doit :

- Etre déclaré/e alphabétisé/e dans une langue quelconque (en langue nationale, français, arabe..);
- Appliquer correctement les règles de lecture et de transcription de la langue d’alphabétisation.

b) Profil de sortie

Le sortant d'une session de formation technique spécifique est un alphabétisé qui a renforcé ses compétences dans un domaine de formation professionnelle le rendant plus apte à exercer un métier, une fonction, une responsabilité requérant le réinvestissement des acquis de la formation.

Ce programme de post-alphabétisation dans les structures d'éducation non formelle des jeunes et des adultes a une double dimension : une dimension de formation présente qui s'effectue à travers les diverses options et une dimension d'auto éducation et d'investissement des acquis. Cette seconde dimension est caractérisée par l'exercice des métiers appris, la formation tout au long de la vie, le développement de l'environnement lettré à travers les bibliothèques et/ou de bibliobus, la promotion de la littérature orale et de la presse écrite, la création d'associations pour l'épanouissement de l'alphabétisation fonctionnelle, l'impulsion du bilinguisme additif (langue nationale, français, autres...), la stimulation de la culture locale, des valeurs démocratiques, de la bonne gouvernance et de l'équité.

La post-alphabétisation nécessite donc la mise en convergence des actions de développement fondées sur le socle de la civilisation de l'écriture et la valorisation du patrimoine national accommodé aux valeurs positives de la modernité.

Objectif Terminal de Formation (OTF)

A la fin de la troisième campagne d’alphabétisation l’apprenant doit être capable d’utiliser les connaissances instrumentales et fonctionnelles en langue nationale et en une des langues officielles ainsi que les compétences pratiques lui permettant d’améliorer ses conditions de vie socioéconomique, culturelle, ainsi que celles de sa communauté, afin de participer efficacement au développement de son pays.

c) Champs disciplinaire et contenus (à titre indicatif) de la post alphabétisation

| Domaine | Sous domaines Disciplines | FTS |
|---|------------------------------|---|
| Sciences de la vie et de la terre (SVT) | Agriculture : | <ul style="list-style-type: none"> - Techniques de fertilisation des sols (fumure organique, engrais, combinaisons fertilisants organiques et chimiques, modalités...) - Techniques d’agroforesterie - Techniques d’irrigation des cultures - grandes cultures intensives <p>Techniques de production, transformation, conservation et commercialisation des produits locaux et AGR</p> <ul style="list-style-type: none"> - Techniques de conservation des produits agricoles et des semences - Techniques de séchage des fruits et légumes - Techniques améliorées de production de dolo - Techniques améliorées de fabrication de pommades à base d’huile de sésame, de balanites, de jatrofa, de graines de baobab, de graines de neem, de graines de moringa ou de beurre de karité - Techniques améliorées d’extraction de l’huile de graines de balanites, de baobab, de neem, de moringa - Techniques améliorées de fabrication de savon à base de beurre ou d’huile - Techniques de récolte, de séchage et de conservation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) - Techniques de production de riz pluvial et de bas-fond - Techniques d’accroissement de la productivité des cultures de rente (sésame, haricot, coton, pois de terre, arachide) - Techniques d’extraction de beurre de karité - Techniques de fabrication de jus, de sirop, de confiture, de granulés, de pain de singe - Techniques de fabrication de soumbala à base de graines de néré |

| | | |
|---|----------------|--|
| Mathématiques, Sciences et TIC | Gestion | <ul style="list-style-type: none"> - Techniques améliorées de transformation du soja - Les techniques de culture attelée - Les techniques de production de la fumure organique - Les techniques de protection et de restauration des sols (cordons pierreux, diguettes antiérosives, traitement des ravines, bandes végétalisées, demi-lune, zai...) - Les techniques d'utilisation des pesticides - Les techniques d'agriculture biologique - Techniques de cultures maraîchères - Les techniques culturales améliorées <p>Techniques d'implantation et d'entretien des vergers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion simplifiée des AGR : - Gestion des bibliothèques villageoises et des clubs de lecture - Epargne et crédit - Marketing - Compte d'exploitation - La fiche de stock ; - Le cahier de caisse ; - Le cahier de cotisation ; - La fiche d'achat ; - La fiche de vente ; - Le cahier de prêt et d'emprunt ; - Le reçu, La facture ; - La fiche de reconnaissance de dette ; - La fiche d'autorisation d'encaissement ; - Le carnet de versement et de retrait dans les CEC ; - L'extrait de compte bancaire ; - Le journal de banque ; - L'origine de fonds ; - Les outils de gestion administrative (fiche d'adhésion, compte rendu de réunion et rapport d'activité, le PV, etc.) ; - Le contrat simple de production de biens ; - Les bons de commande ; <p>Le budget familial et le commercial.</p> |
| | TIC | |

| | | |
|--|--|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - L'ordinateur : Word, Excel, PowerPoint - La tablette - Quelques mesures de préventions de l'extrémisme violent (PEV) : la cohabitation pacifique, tolérance, le respect à l'égard de la différence et de la diversité, la solidarité ; Les TIC (le téléphone portable et ses applications : calculatrice, SMS, WhatsApp) |
|--|--|--|

| Domaines | Sous domaines Disciplines | FTS |
|----------|------------------------------|---|
| SVT | Elevage | <ul style="list-style-type: none"> - Techniques de fumage de poisson - Techniques d'embouche bovine - Techniques d'embouche ovine - Techniques d'embouche porcine - Techniques d'embouche caprine - Techniques d'élevage naisseur et engrisseur - Techniques améliorées de l'aviculture - Techniques d'élevage des bovins - Techniques d'élevage du petit ruminant - Techniques de fauche, séchage, conditionnement, et technique de conservation du fourrage naturel - Culture de plantes fourragères - l'apiculture ; - La pisciculture - Techniques d'élevage faunique de cailles - Techniques de production et de conservation de la viande, du lait et de ses dérivés - Techniques améliorées d'apiculture - les techniques d'élevage des rongeurs. |
| | Environnement | <p>Techniques de plantation d'arbres</p> <p>Techniques de production de plants en pépinière</p> <p>Techniques de restauration et préservation de l'environnement</p> <p>Techniques de confection de foyers améliorés pour les ménages</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre la déforestation (feu de brousse, coupe abusive des arbres, surpâturage et surexploitation du sol,) ; - causes et conséquences de l'érosion du sol, moyens de prévention et techniques de culture sur les sols érodés ; |

| | | |
|-----|--------------------------------|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Identification des zones de mise en défens ; - Changement climatique ; - Lutte contre la disparition des espèces animales (braconnage, utilisation des filets à mailles prohibés, utilisation des pesticides); - Régénération et conservation des sols ; - Collecte et conservation de l'eau ; - Lutte contre la pollution de l'eau et de l'air ; - Traitement de déchets et ordures ménagères. - l'arboriculture ; |
| SVT | Santé-hygiène-nutrition | <ul style="list-style-type: none"> - Hygiène individuelle - Hygiène environnementale et de l'habitat - l'hygiène collective - hygiène de l'eau - planification familiale - IST/VIH/SIDA - Les aliments - Les techniques de restauration des mets courants |

Au terme de l'enseignement des sciences sociales, l'apprenant en alphabétisation au 2nd cycle doit pouvoir résoudre des situations en mobilisant des savoirs, des savoir-faire, des savoir être faisant appel à des connaissances, en Education civique et Morale en Andragogie et en Education Coopérative.

| Domaines | Disciplines | FTS |
|-------------------|-----------------------------|--|
| Sciences sociales | Education civique et Morale | <p>Éducation à la citoyenneté, à la démocratie et aux valeurs culturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les droits fondamentaux de l'Homme ; - Les droits de l'enfant ; - Les fondements de la démocratie (liberté d'expression et d'association, droit de vote, etc.) ; - Taxe et impôts - Le code de la route. ; - Le respect des valeurs sociales et culturelles ; - Les faits liés aux conflits entre les communautés - L'extrémisme violents et ses méfaits ; - Le rôle du citoyen dans la décentralisation. <p>La démocratie et la bonne gouvernance</p> <p>La citoyenneté et écocitoyenneté</p> <p>L'approche Genre et Développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rôles habituels des membres d'une famille ; - Redistribution des rôles dans la famille et la communauté ; - Importance de la participation de la femme au développement en milieu familial et communautaire ; - Participation de la femme dans la santé familiale et de la vie économique; - Lutte contre la violence conjugale faite aux femmes et aux hommes ; - Lutte contre la violence faite aux enfants ; |

| | | |
|-------------------|------------|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation sur l'extrémisme violent - Scolarisation des filles et alphabétisation des femmes <p>Le code des personnes et de la famille</p> <p>La décentralisation</p> <p>La vie en société (cohésion sociale et paix)</p> <p>Santé et l'Education à la vie Familiale/En matière de la Population (EvF/EmP)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hygiène corporelle et vestimentaire ; - Hygiène environnementale (gestion des ordures ménagères, égouts, marre...) ; - Hygiène de l'eau ; - Maladies contagieuses (cholera, tuberculose, Covid-19, chikungunya...) ; - Maladies nutritionnelles (kwashiorkor, marasme, avitaminose...) ; - Grossesse et allaitement (maternel et artificiel) ; - Vaccinations ; - Maternité sans risque ; - Planning familial ; - IST/VIH SIDA ; - Grossesses non désirées et/ou à risque ; - Mariage précoce ; - Lévirat ; - Sororat ; - Mutilations génitales ; - Gestion des biens et du budget familial ; - Migration ; - Problèmes de l'exode rural. <p>Les vertus individuelles et collectives : respect de la différence et genre</p> <p>La prévention et la gestion des conflits</p> |
| Sciences sociales | Andragogie | <ul style="list-style-type: none"> - La psychologie de l'adulte - Les techniques et méthodes d'animation - La didactique des disciplines - Le Suivi/évaluation en ENF |

| | | |
|-------------------|-----------------------|--|
| Sciences sociales | Education coopérative | <p>Vie associative en milieu rural et urbain</p> <p>La vie coopérative et associative</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des problèmes de son milieu de vie ; - Sensibilisation/information sur la vie associative ; - Consensus ; - Mobilisation ; - Choix d'un noyau ; - Élaboration des documents de base (statuts et règlement) ; - Adoption des documents de base et désignation des responsables ; - Information aux partenaires (autorités, services déconcentrés, et autres) ; - Reconnaissance officielle ; - Recherche de moyens ; - Mise en œuvre des activités (planification, réalisation). |
| Sciences sociales | Formation aux métiers | <ul style="list-style-type: none"> - La couture ; - L'artisanat - La poterie - La forge - La maçonnerie - La menuiserie - Les TIC - Les Techniques de fabrication du savon solide et liquide - Les techniques de transformation des déchets plastiques - La teinture moderne - La teinture traditionnelle, le bogolan |

Volume horaire variable : généralement entre 15 et 120 heures

| Domaines | Sous domaines Disciplines | FTS |
|-----------------|--|--|
| SVT | Elevage | <ul style="list-style-type: none"> - Techniques de fumage de poisson - Techniques d'embouche bovine - Techniques d'embouche ovine - Techniques d'embouche porcine - Techniques d'embouche caprine - Techniques d'élevage naisseur et engrisseur - Techniques améliorées de l'aviculture - Techniques d'élevage des bovins - Techniques d'élevage du petit ruminant - Techniques de fauche, séchage, conditionnement, et technique de conservation du fourrage naturel - Culture de plantes fourragères - l'apiculture ; - La pisciculture - Techniques d'élevage faunique de cailles - Techniques de production et de conservation de la viande, du lait et de ses dérivés - Techniques améliorées d'apiculture - les techniques d'élevage des rongeurs |
| | Environnement | <p>Techniques de plantation d'arbres</p> <p>Techniques de production de plants en pépinière</p> <p>Techniques de restauration et préservation de l'environnement</p> <p>Techniques de confection de foyers améliorés pour les ménages</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre la déforestation (feu de brousse, coupe abusive des arbres, surpâturage et surexploitation du sol,); - causes et conséquences de l'érosion du sol, moyens de prévention et techniques de culture sur les sols érodés ; - Identification des zones de mise en défens ; |

| | | |
|--|--|---|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Changement climatique ; - Lutte contre la disparition des espèces animales (braconnage, utilisation des filets à mailles prohibées, utilisation des pesticides); - Régénération et conservation des sols ; - Collecte et conservation de l'eau ; - Lutte contre la pollution de l'eau et de l'air ; - Traitement de déchets et ordures ménagères. - l'arboriculture ; |
|--|--|---|

Au terme de l'enseignement des sciences sociales, l'apprenant en alphabétisation au 2nd cycle doit pouvoir résoudre des situations en mobilisant des savoirs :des savoir-faire, des savoir être faisant appel à des connaissances, en Education civique et Morale,en Andragogie et en Education Coopérative.

| Domaines | Disciplines | FTS |
|--------------------------|-----------------------------|---|
| Sciences sociales | Education civique et Morale | <p>Éducation à la citoyenneté, à la démocratie et aux valeurs culturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les droits fondamentaux de l'Homme ; - Les droits de l'enfant ; - Les fondements de la démocratie (liberté d'expression et d'association, droit de vote, etc.) ; - Taxe et impôts - Le code de la route. ; - Le respect des valeurs sociales et culturelles ; - Les faits liés aux conflits entre les communautés - L'extrémisme violents et ses méfaits ; - Le rôle du citoyen dans la décentralisation. <p>La démocratie et la bonne gouvernance</p> <p>La citoyenneté et écocitoyenneté</p> <p>L'approche Genre et Développement :</p> |

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Rôles habituels des membres d'une famille ; - Redistribution des rôles dans la famille et la communauté ; - Importance de la participation de la femme au développement en milieu familial et communautaire ; - Participation de la femme dans la santé familiale et de la vie économique; - Lutte contre la violence conjugale faite aux femmes et aux hommes ; - Lutte contre la violence faite aux enfants ; - Sensibilisation sur l'extrémisme violent - Scolarisation des filles et alphabétisation des femmes <p>Le code des personnes et de la famille</p> <p>La décentralisation</p> <p>La vie en société (cohésion sociale et paix)</p> <p>Santé et l'Education à la vie Familiale/En matière de la Population (EvF/EmP)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hygiène corporelle et vestimentaire ; - Hygiène environnementale (gestion des ordures ménagères, égouts, marre...) ; - Hygiène de l'eau ; - Maladies contagieuses (cholera, tuberculose, Covid-19, chikungunya...) ; - Maladies nutritionnelles (kwashiorkor, marasme, avitaminose...) ; - Grossesse et allaitement (maternel et artificiel) ; - Vaccinations ; - Maternité sans risque ; - Planning familial ; - IST/VIH SIDA ; - Grossesses non désirées et/ou à risque ; - Mariage précoce ; - Lévirat ; - Sororat ; - Mutilations génitales ; - Gestion des biens et du budget familial ; |
|--|---|

| | | |
|-------------------|-----------------------|---|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Migration ; - Problèmes de l'exode rural. <p>Les vertus individuelles et collectives : respect de la différence et genre La prévention et la gestion des conflits</p> |
| Sciences sociales | Andragogie | <p>La psychologie de l'adulte Les techniques et méthodes d'animation La didactique des disciplines Le Suivi/évaluation en ENF</p> |
| | Education coopérative | <p>Vie associative en milieu rural et urbain La vie coopérative et associative</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des problèmes de son milieu de vie ; - Sensibilisation/information sur la vie associative ,Consensus ; - Mobilisation ; - Choix d'un noyau ; - Élaboration des documents de base (statuts et règlement) ; - Adoption des documents de base et désignation des responsables ; - Information aux partenaires (autorités, services déconcentrés, et autres) ; - Reconnaissance officielle ; - Recherche de moyens ; - Mise en œuvre des activités (planification, réalisation). |
| | Formation aux métiers | <ul style="list-style-type: none"> - La couture ; - L'artisanat - La poterie - La forge - La maçonnerie - La menuiserie - Les TIC - Les Techniques de fabrication du savon solide et liquide - Les techniques de transformation des déchets plastiques - La teinture moderne,la teinture traditionnelle, le bogolan |

Volume horaire variable : généralement entre 15 et 120 heures

L'apprentissage de l'arabe et/ou du français fondamental et fonctionnel (2A3F)¹¹

L'option 2A3F concerne toutes les formules et approches dont la vocation première est l'enseignement-apprentissage d'un français simple et utilitaire permettant au bénéficiaire de s'exprimer oralement et par écrit sur des sujets de développement ou en rapport avec sa vie quotidienne. Les formules et approches de cette catégorie (CMD, ALFAA, CBN2 Adultes, etc.,) intègrent le plus souvent des activités génératrices de revenu en lien avec des formations techniques spécifiques identifiées sur la base d'un diagnostic conjoint. Les Langues Nationales y sont dispensées dans une perspective de renforcement des acquis de l'alphabétisation de base.

a) Profil d'entrée

Pour suivre le programme d'apprentissage du français fondamental et fonctionnel, le candidat ou la candidate doit :

- être déclaré/e alphabétisé/e en langue nationale (savoir lire et écrire) ;
- appliquer correctement les règles de lecture et de transcription de la langue d'alphabétisation.

b) Profil de sortie

Le sortant du cycle d'apprentissage du français fondamental et fonctionnel doit pouvoir :

- utiliser le français courant dans toutes les situations de communication ;
- pratiquer les écrits au quotidien ;
- participer au développement harmonieux de son environnement et de son cadre de vie ;
- animer un centre d'alphabétisation en langue nationale ;
- réinvestir ses acquis dans l'éducation sociale et le genre, la promotion des droits humains, l'éducation citoyenne, la sécurité routière, la prévention des IST/VIH SIDA, les arts, la culture et les TIC;
- développer et gérer une activité économique liée à une formation technique reçue.

¹¹ Sur le modèle de l'Apprentissage du français fondamental et fonctionnel (A3F) du Burkina Faso (Articles 22 à 24 du DECRET N° 2009-644/PRES/PM/MEBA/MAHRH/MASSN/MESSRS/MATD/ MJE du 08 septembre 2009 portant organisation de l'éducation non formelle du Burkina Faso).

c) Champs disciplinaires et contenus (2A3F)

| Domaines | Sous domaines Disciplines | Contenus |
|--------------------------|---|---|
| Langues et communication | arabe / français (Expression orale) | <ul style="list-style-type: none"> - Langage/discussions socio-économiques sur divers thèmes liés à la vie et aux us et coutumes des apprenants - Vocabulaire et structures - Expression libre |
| | arabe / français (Lecture) | <ul style="list-style-type: none"> - Mots, phrases, paragraphe, textes - Lecture courante - Lecture expressive - Lecture de journaux - Lecture de divers documents |
| | arabe / français (Expression écrite) | <ul style="list-style-type: none"> - Ecriture des lettres particulières (cursives, majuscules) - Copie, dictée - Grammaire, conjugaison - Rédaction des différents genres textuels : narratifs (contes, récits, histoire, etc.), descriptifs (portrait, présentation, etc.), explicatifs, injonctifs (recettes, formulaires, ordonnances, remplissage de formulaires, etc.), argumentatifs (défenses, plaidoyer, négociation, justification, etc.) informatifs (journal, correspondances, procès-verbaux, comptes rendus, rapports, prise de notes, etc.) |

| Domaines | Sous domaines Disciplines | Contenus |
|---------------------------------------|------------------------------|---|
| Mathématiques, Sciences et TIC | Arithmétiques : | <ul style="list-style-type: none"> - Nombres entiers - Nombres décimaux - Fractions - Nombres complexes : lecture de l'heure - Mécanismes opératoires : addition, soustraction, multiplication, division - Echanges : monnaie, prix d'achat, prix de vente, prix de revient, bénéfice, perte, dettes, crédit et épargne, pourcentages, capital, intérêt |
| | Système métrique : | <ul style="list-style-type: none"> - Instruments et unités de mesure - Multiples et sous multiples des mesures de longueur, de poids, de capacité - Calcul des dimensions, des périmètres, de surfaces des principales figures géométriques - Unités de mesure de surfaces - Mesures agraires - Conversions - Unités de mesure du temps |
| | Géométrie : | <ul style="list-style-type: none"> - Lignes ; - Angles ; - Principales figures géométriques : triangle, carré, rectangle, cercle, cylindre, cube, losange, trapèze - Intervalles - Plan - Echelle |
| | Gestion | <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de microprojets - Crédit et épargne - Suivi évaluation des projets - Gestion des AGR |

| | | |
|--|-----|--|
| | TIC | <ul style="list-style-type: none"> - Le téléphone portable - L'ordinateur : Word, Excel, PowerPoint - La tablette |
|--|-----|--|

| Domaines | Sous domaines Disciplines | Contenus |
|--|------------------------------|---|
| Sciences de la vie et de la terre (SVT) | Agriculture | <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du milieu de vie - Vie de la plante et du sol - Reproduction : semences, greffage, bouturage - Conduite des activités agricoles (activités vivrières, de rente et maraîchères) - Restauration et conservation des sols : opérations culturales, techniques attelées : dressage, labours, utilisation du matériel - Conservation et gestion des récoltes - Transformation des produits agricoles - Commercialisation |
| | Elevage | <ul style="list-style-type: none"> - Volaille et autres animaux domestiques du milieu - Elevage : habitat, alimentation, soins primaires - Reproduction - Culture et récolte des plantes fourragères - Construction de fenil pour la conservation du fourrage - Transformation et commercialisation des produits animaux |

| | | |
|--|----------------------|---|
| | Environnement | <ul style="list-style-type: none"> - Agriculture extensive et intensive - Elevage extensif - Surexploitation forestière et conséquences - Surexploitation des sols et conséquences - Facteurs de dégradation de l'environnement - Actions de lutte contre la dégradation de l'environnement - Pollution de l'eau et de l'air - Reboisement : pépinières, agroforesterie - Foyers améliorés - Pares feux |
|--|----------------------|---|

| Domaines | Sous domaines Disciplines | Contenus |
|--|--------------------------------------|---|
| Sciences de la vie et de la terre (SVT) | Santé-hygiène-nutrition : | <ul style="list-style-type: none"> - Soins de santé primaires - Préventions contre le VIH SIDA ; les IST, les drogues, les maladies courantes du milieu - Planification familiale - Pratiques quotidiennes d'hygiène corporelle, vestimentaire, alimentaire - Hygiène bucco-dentaire |
| | Histoire | <ul style="list-style-type: none"> - Histoire du village - Histoire de la région - Histoire du Tchad - Histoire contemporaine - Les grandes découvertes - La traite négrière |
| | Géographie | <ul style="list-style-type: none"> - Monographie locale - L'orientation - La terre – le jour – la nuit |

| | | |
|--------------------------------------|--|--|
| Sciences humaines et sociales | | <ul style="list-style-type: none"> - Géographie du Tchad : les limites, la localisation du village, les grandes villes, la population, les grandes voies de communication, les fleuves - La sous-région Afrique Centrale |
| | Education civique et Morale (Valeurs sociales) | <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation sociale traditionnelle - Les vertus du milieu - Tradition et religion - Les grandes figures du milieu (les rois, les chefs de village et de terre, les notables, la stratification sociale) - Renforcement des connaissances sur l'approche « genre » |

| Domaines | Sous domaines Disciplines | Contenus |
|-------------------------------|--|--|
| Sciences humaines et sociales | Education civique et Morale (Valeurs sociales) | <ul style="list-style-type: none"> - Révision et renforcement du programme d'éducation civique du niveau II - Les emblèmes, l'hymne national - Les services publics et privés - Les droits et devoirs : concept et typologie - Droits et devoirs de l'enfant (droits naturels, droit d'épanouissement, de protection, les pièces d'état civil ; respect des aînés, obéissance aux parents...) |
| | Andragogie | <ul style="list-style-type: none"> - Psychologie des adultes - Méthodes et techniques d'animation (approches participatives) - Pédagogie des disciplines : causerie, lecture, écriture, calcul - Techniques d'évaluation |
| | Formation coopérative | <ul style="list-style-type: none"> - Histoire du mouvement coopératif - Nouvelles politiques du mouvement coopératif - Les principes coopératifs - Constitution des organisations coopératives et pré-coopératives - Organisation et fonctionnement des coopératives et pré-coopératives - Administration et gestion des ressources - Droits et devoirs des membres |

Le volume horaire des apprentissages est régi par les curricula en vigueur. Il est de 500 heures par niveau dont 10% réservées aux spécificités de la formule.

La Culture Scientifique et Technique

L’option « Culture scientifique et technique (CST) » est subdivisée en deux sous-cycles : le sous-cycle de la culture scientifique et technique de base (CSTB) et celui de la culture scientifique et technique de spécialisation (CSTS) comprenant plusieurs filières de formation professionnelle.

Nous retiendrons ici, l’option « culture scientifique et technique de base (CSTB) »

➤ La Culture Scientifique et Technique De Base (CSTB)

L’option de la CSTB est destiné à la formation des animateurs et animatrices des centres d’alphabétisation/formation de base (AI-FCB, les niveaux 1 et 2 des alternatives éducatives telles que la PDT, la REFLECT,

a) Profil d’entrée : toute personne désirant se former à l’emploi d’animateurs/trices du premier cycle des Centres d’alphabétisation peut s’inscrire dans un centre de culture scientifique et technique de base si elle remplit les conditions suivantes :

- être déclaré/e alphabétisé/e dans une quelconque (langue nationale, arabe, français) ;
- appliquer correctement les règles de lecture et de transcription de la langue nationale ;
- avoir au moins 18 ans ;
- être de bonne moralité ;
- avoir les aptitudes physiques et mentales requises pour l’exercice de l’emploi.

b) Profil de sortie :

Le sortant de la culture scientifique et technique de base doit pouvoir :

- résoudre des situations problèmes complexes de la vie courante en faisant appel à ses connaissances acquises dans les domaines de la langue, de la communication, des mathématiques, des sciences de la vie et de la terre, des TIC, des sciences sociales et humaines ;
- animer un centre d’alphabétisation/formation de base ;
- participer aux activités de développement de son milieu.

c) Champs disciplinaires et contenus de la CSTB

| Domaines | Sous domaines Disciplines | Contenus |
|---------------------------------------|--|--|
| Langues et communication | langue nationale et en français (Expression orale) | Genres textuels courants : narratif, injonctif, descriptif, explicatif, argumentatif, informatif |
| | langue nationale (Expression écrite) | <ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'écriture et les principes de base de la transcription - Production de textes - Genres textuels courants : narratif, injonctif, descriptif, explicatif, argumentatif, informatif - Le commentaire - Le résumé - L'analyse - le discours - Les écrits au quotidien : rapport, compte rendu, procès-verbal, décharges, formulaires, chèques, reçu, mandat, lettre personnelle, lettre administrative, demande, etc. |
| Mathématiques, Sciences et TIC | Mathématiques | <p>Arithmétiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombres entiers - Nombres décimaux - Fractions - Nombres complexes : lecture de l'heure - Mécanismes opératoires : addition, soustraction, multiplication, division - Echanges : monnaie, prix d'achat, prix de vente, prix de revient, bénéfice, perte, dettes, crédit et épargne, pourcentages, capital, intérêt |
| | | <p>Système métrique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Instruments et unités de mesure (longueur, masse, capacité) - Multiples et sous multiples des mesures de longueur, de masse, de capacité - Calcul des dimensions, des périmètres, de surfaces des principales figures géométriques - Unités de mesure de surfaces - Mesures agraires - Conversions - Unités de mesure du temps |

| Domaines | Sous domaines Disciplines | Contenus |
|--|------------------------------|--|
| Mathématiques, Sciences et TIC | Géométrie | <ul style="list-style-type: none"> - Lignes ; - Angles ; - Principales figures géométriques : triangle, carré, rectangle, cercle, cylindre, cube, losange, trapèze - Intervalles - Plan - Echelle |
| | Gestion | <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de microprojets - Gestion des unités économiques - Crédit et épargne - Suivi évaluation des projets |
| Sciences de la vie et de la terre | Agriculture : | <ul style="list-style-type: none"> - Les techniques agricoles - Les outils de gestion de l'exploitation |
| | Elevage : | <ul style="list-style-type: none"> - Elevage de la volaille : habitat, alimentation, soins primaires - Elevage des animaux : habitat, alimentation, soins primaires |
| | Environnement : | <ul style="list-style-type: none"> - Causes et conséquences de la dégradation de l'environnement - Techniques de restauration et de protection de l'environnement - Mesures d'hygiène et d'assainissement du cadre de vie - Pollution de l'eau et de l'air - Reboisement : pépinières, agroforesterie - Foyers améliorés - Pares feu. |

| Domaines | Sous domaines Disciplines | Contenus |
|---|----------------------------------|---|
| Sciences de la vie et de la terre (SVT) | Santé-Hygiène-Nutrition : | <ul style="list-style-type: none"> - Soins de santé primaire - Santé de la reproduction - Mesures préventives et curatives des maladies courantes et des IST, VIH/SIDA - Règles d'hygiène alimentaire et nutritionnelle - Planification familiale |
| Sciences humaines et sociales | Histoire | <ul style="list-style-type: none"> - Histoire du village - Histoire de la région - Histoire du Tchad - Histoire contemporaine - Les grandes découvertes - La traite négrière - La colonisation |
| | Géographie | <ul style="list-style-type: none"> - Monographie locale - L'orientation - La terre – le jour – la nuit - Géographie du Tchad : les limites, la localisation du village, les grandes villes, la population, les grandes voies de communication, les fleuves - La sous-région Afrique Centrale |

| Domaines | Sous domaines Disciplines | Contenus |
|-------------------------------|---|---|
| | Education civique et Morale (Valeurs sociales) | <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation sociale traditionnelle - Les vertus du milieu - Tradition et religion - Les grandes figures du milieu (les rois, les chefs de village et de terre, les notables, la stratification sociale - Renforcement des connaissances sur l'approche « genre » - Conscience professionnelle - Les valeurs traditionnelles - Les savoirs locaux. - La cohésion sociale. - Les principes démocratiques et les droits humains - Le patriotisme, - L'organisation administrative - la circulation routière |
| Sciences humaines et sociales | Andragogie | <ul style="list-style-type: none"> - Psychologie des adultes - Méthodes et techniques d'animation (approches participatives) - Pédagogie des disciplines : causerie, lecture, écriture, calcul - Techniques d'évaluation |
| | Formation coopérative | <ul style="list-style-type: none"> - Histoire du mouvement coopératif - Nouvelles politiques du mouvement coopératif - Les principes coopératifs - Constitution des organisations coopératives et pré-coopératives - Organisation et fonctionnement des coopératives et pré-coopératives - Administration et gestion des ressources - Droits et devoirs des membres |

Le volume horaire des apprentissages est estimé à **400 heures dont 25% (100 heures) pour la didactique du français oral et 10% (40 heures) pour les spécificités de la formule**

Répartition du volume horaire par cycle et par niveau

Le tableau suivant fait la synthèse du déroulement de l’alphabétisation/formation au Tchad.

| 1^{er} cycle : ALPHABETISATION DE BASE | | | |
|---|--|-----------------------------|-------------------|
| N° | DOMAINES DE CONNAISSANCES | VOLUME HORAIRE | |
| | | VALEURS ABSOLUES | VALEURS RELATIVES |
| 1 | Alphabétisation initiale (AI) | | |
| | ✓ vise à développer les compétences instrumentales des apprenants | 270 heures | 60% |
| | • Langue et communication | 108 | 40% |
| | • Mathématiques – gestion - NTIC | 82 | 30% |
| | • Sciences sociales | 40 | 15% |
| | • Sciences de la vie et de la terre (SVT) | 40 | 15% |
| 2 | | | |
| 2 | Formation complémentaire de base (FCB) | 135 heures | 30% |
| | ✓ vise à renforcer les aptitudes acquises au niveau antérieur | | |
| | • Langue et communication | 20 | 15% |
| | • Mathématiques – gestion - NTIC | 55 | 40% |
| | • Science sociales | 20 | 15% |
| | • Sciences de la vie et de la terre (SVT) | 40 | 30% |
| 3 | | | |
| 3 | Transfert des acquis en LN vers la LO1 (1^{ère} langue officielle, arabe ou français) | 45 heures | 10% |
| | ✓ vise à apprendre le français ou l’arabe en s’appuyant sur les acquis de l’alphabétisation en langues nationales | | |
| | • Apprentissage de l’arabe et/ou du français fondamental et fonctionnel (2A3F) | | |
| TOTAL | | 450 heures annuelles | 100% |
| 2^{ème} cycle : POST-ALPHABETISATION. Formation optionnelle / à la carte | | | |
| N° | DOMAINES DE CONNAISSANCES | VOLUME HORAIRE | |
| | | VALEURS ABSOLUES | VALEURS RELATIVES |
| 1 | Formations techniques spécifiques (FTS) : | | |
| | • transformation des produits agro-sylvo-pastoraux ; • embouche ; • fabrication de savons, de produits cosmétiques ; • pisciculture ; • apiculture ; • etc. | variable | 80% |
| 2 | Environnement lettré : | | |
| | • Apprentissage de l’arabe et/ou du français fondamental et fonctionnel (2A3F) : | variable | 80% |
| 3 | Culture scientifique et technique (CST) : | | |
| | • formation au métier d’animateur, etc. | variable | 80% |
| 4 | Transfert des acquis en langue nationale (LN) vers la LO1 (1^{ère} langue officielle, arabe ou français) | variable | 20% |

| | |
|-------|------|
| TOTAL | 100% |
|-------|------|

II. LES NORMES CONCERNANT LES RESSOURCES REQUISES POUR LA MISE EN ŒUVRE

Depuis 2021, il existe au Tchad le référentiel du métier d'Animateur en Alphabétisation et le référentiel de compétences du métier d'Animateur en Alphabétisation élaborés le cadre de la mise en place du dispositif de la Valorisation des Acquis et Expériences au profit des Alphabétiseurs. Ces documents déterminent les ressources requises pour l'exécution des Programmes d'Alphabétisation dans le pays, au regard des nouvelles orientations initiées et envisagées dans le sous-secteur.

Portrait de l'animateur en Alphabétisation au Tchad

Dans le référentiel de métier d'Animateur en Alphabétisation, le portrait de l'Animateur en Alphabétisation est caractérisé comme suit :

« Le métier d'Animateur en Alphabétisation est défini par un ensemble de principes et de méthodes, de techniques et d'outils par lesquels on planifie, déroule et évalue des Programmes d'Alphabétisation en vue de développer chez des personnes analphabètes des compétences en littératie (lecture et écriture) en numératie (calcul, mesure, résolution de problèmes) en lien avec leur développement socio-économique ; et qui leur offrent des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie.

Outre les compétences instrumentales (littératie et numératie), le métier d'Animateur en Alphabétisation englobe des offres éducatives aussi variées que les techniques de production, de transformation, de commercialisation, de protection de l'environnement de promotion de la santé et de l'hygiène, le numérique, la promotion de la démocratie, la paix et la sécurité. »

(p 28-29) La formation à l'utilisation du Programme National d'Alphabétisation et une satisfaction aux normes requises dans le référentiel de métier de l'Animateur en Alphabétisation constituent une condition obligatoire pour mettre en œuvre les contenus éducatifs du Programme National d'Alphabétisation dans les centres autorisés et supervisés par le Ministère de l'Education Nationale sur l'étendue du territoire.

La présentation des caractéristiques de l'Animateur en Alphabétisation est complétée dans le référentiel de métier par les normes requises pour être Alphabétiseur. Ainsi, à la page 31 dudit référentiel, il est retenu que :

« *Avec les nouvelles orientations stratégiques, l'animateur en alphabétisation doit :*

- avoir fréquenté le cycle fondamental de 10 ans (ayant ou non le BEF ou son équivalent) ou être un néo-alphabète ;

- utiliser couramment, à l'écrit et à l'oral, la langue d'alphabétisation (nationale et/ou étrangère) ;
- avoir des compétences en animation de centres/classes d'alphabétisation. »

Matériel didactique et numérique de mise en œuvre du PNA

La disponibilité de supports pédagogiques pertinents avec des contenus favorisant l'apprentissage des connaissances est un atout majeur pour obtenir une éducation ou une alphabétisation de qualité. Pour soutenir la bonne mise en œuvre du Programme Minimal, la Direction en charge de l'alphabétisation au sein du Ministère de l'Education Nationale, en conjointement avec le Centre National des Curricula, a élaboré des manuels et guides pédagogiques. Ces manuels et guides pédagogiques sont en adéquation avec les thèmes et contenus éducatifs déclinés dans le Programme National d'Alphabétisation. Pour les langues nationales dans lesquelles ils existent, ce sont ces manuels et guides pédagogiques qui doivent accompagner et supporter l'utilisation du Programme National d'Alphabétisation dans les centres d'alphabétisation. Pour les autres langues d'alphabétisation ne disposant pas des manuels et guides élaborés par la Direction en charge de l'alphabétisation et le Centre National de Curricula, en attendant l'élaboration progressive de ces supports pédagogiques, les livrets et autres documents pédagogiques existants déjà dans ces langues pourraient être exploités après consultation et avis favorable de la Direction de l'Alphabétisation à travers les IPAENF et les CSAENF. Il importe que ces livrets et/ou autres manuels présentent des liens avec les thèmes et contenus éducatifs proposés dans le Programme National d'Alphabétisation.

- Dans le domaine de la formation aux activités génératrices de revenus ou formation professionnelle, la Direction en charge de l'alphabétisation, conjointement avec le Centre National des Curricula et les ministères sectoriels bénéficiant de l'alphabétisation (ministères en charge de l'agriculture, de la femme, de l'artisanat, etc.), a élaboré des référentiels de formation et des livrets d'initiation aux métiers en langues nationales. Parmi ces métiers, on pourrait citer le maraîchage, la transformation des produits agricoles (karité, néré, manioc, viande, etc), la menuiserie, la couture, l'élevage de la volaille et des petits ruminants, etc. Ces documents serviront aux activités de la formation professionnelle. Pour les langues ne disposant pas encore des livrets d'initiation aux métiers, en attendant leur élaboration, la version française des référentiels de formation et d'autres documents de formation professionnelles jugés utilisables par les services compétents du ministère en charge de l'apprentissage des métiers et la Direction de l'alphabétisation pourraient être exploités dans la mesure du possible.

La formation des apprenants à l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication sera faite grâce à l'exploitation des téléphones portables lors des situations

d'apprentissage. A travers ce support numérique, les principales fonctions (calculatrice, messagerie, WhatsApp, etc.) utilisées dans la vie courante par les jeunes et adultes seront enseignées aux apprenants. Le recours aux émissions radiophoniques ainsi que la mise à

disposition de supports papiers d'auto-apprentissage au profit des apprenants sont autorisés dans le cadre de la formation à distance.

Les infrastructures accueillant les cours d'alphabétisation

Au regard de la pratique observée en la matière au plan national, les cours d'alphabétisation se déroulent dans les centres d'alphabétisation des circonscriptions éducatives et des communes, dans les salles de classe des écoles formelles, les églises, les mosquées, les hangars, à l'air libre ou sous des arbres, chez des particuliers, etc. Ce qui amène à dire que la notion de 'centre d'alphabétisation' ne renvoie pas de façon systématique et obligatoire à l'existence d'une infrastructure physique comme les salles de classe dans le système formel. Ici, le centre d'alphabétisation renvoie surtout au regroupement des apprenants et à l'endroit où ils sont alphabétisés.

Avec la stratégie du « faire-faire », certains opérateurs en alphabétisation disposent d'infrastructures personnelles affectées aux cours d'alphabétisation des jeunes et des adultes.

METHODES D'ENSEIGNEMENT

Une option claire qui a été faite lors de l'élaboration du Programme National d'Alphabétisation (PNA) est d'éviter les approches pédagogiques (ou andragogiques) passives axées sur la transmission des connaissances. L'apprenant jeune et adulte est une personne qui doit participer à la construction des connaissances qu'il veut apprendre. C'est pourquoi, seules les approches pédagogiques (ou andragogiques) actives et flexibles qui mettent l'apprenant au centre de l'acte pédagogique sont autorisées. Au regard des pratiques pédagogiques actuelles observées sur le terrain, l'Approche par les Compétences est l'approche qui a été recommandée. La Pédagogie du Texte (PdT), la méthode REFLECT, l'Alphabétisation en Milieu de Travail (AMT), etc. développés dans plusieurs programmes d'alphabétisation au Tchad ont en commun l'APC.

LE SUIVI ET L'EVALUATION DES ACTIVITES D'ALPHABETISATION/FORMATION

Le suivi et l'évaluation font partie du processus d'apprentissage/formation dans le contexte de l'alphabétisation. A la fin des cycles de formation, les acquis et le niveau de formation de l'apprenant doivent faire l'objet d'une certification par l'institution habilitée conformément aux normes d'évaluation et de certification.

Le mode d'évaluation retenu contribue à assurer la qualité des apprentissages. Pour le Programme National d'Alphabétisation, l'approche d'évaluation est fondée sur l'évaluation formative, l'auto-évaluation et l'évaluation sommative. A ces évaluations qui se tiennent durant l'acte pédagogique et voire en fin de campagne pour l'évaluation finale, l'activité d'évaluation est conçue pour être prolongée au niveau des néoalphabètes ou apprenants déclarés ' alphabétisés' à travers la mesure des acquis des lauréats des programmes d'alphabétisation. Cela passe par l'administration des outils et/ou tests élaborés dans le cadre de la RAMAA et adaptés au contexte tchadien par l'équipe nationale en charge de la RAMAA en collaboration avec la Direction en charge de l'alphabétisation au sein du Ministère de l'Education Nationale.

Le suivi

Le suivi porte sur :

- l'encadrement pédagogique des animateurs ;
- l'organisation des centres et de leur comité de gestion ;
- la qualité de fréquentation des centres par les apprenants ;
- la participation communautaire ;
- le bon déroulement des programmes établis, etc.

Le suivi est organisé par :

- Les comités de gestion des centres. Les comités de gestion doivent contribuer au maintien de la motivation et de la fréquentation des apprenants. Leur présence constante dans les centres auprès des animateurs constitue un élément favorisant la participation.
- Les opérateurs : les opérateurs utilisent leur personnel de supervision pour suivre le bon fonctionnement du programme de formation et vérifier la performance des animateurs. Les superviseurs observent les prestations des animateurs et leur apportent conseil, aides pédagogiques et andragogiques.
- Les répondants en alphabétisation dans les circonscriptions administratives (Provinces, Départements ou Mairies, Arrondissements...) Ce sont des superviseurs des structures déconcentrées du MENPC (DPEJ, IPAENF, SAENF, SSAENF). Ils assurent un rôle administratif et parfois pédagogique lorsque cela est nécessaire. Ces missions de suivi des répondants d'alphabétisation font l'objet d'un rapport adressé à la DAPLAN.
- Les services centraux du MENPC en charge de l'alphabétisation effectuent des missions de supervision de l'ensemble des actions d'alphabétisation sur le terrain.

L'évaluation

L'évaluation au niveau du cycle de l'alphabétisation de base

Pour l'alphabétisation initiale (A.I) et la Formation complémentaire de base (FCB), les animateurs assurent des évaluations séquentielles toutes les quinzaines. L'évaluation finale est organisée et exécutée par les structures compétentes du MENPC. Ce sont elles qui composent et les administrent les items, dans les centres. C'est encore elles qui assurent les corrections de ces épreuves. Après délibération, elles mettent les résultats à la disposition des opérateurs qui en assurent la diffusion.

L'évaluation au niveau du cycle de post alphabétisation (formation optionnelle ou à la carte)

Pour chacune des options (Formations Techniques/ Professionnelles), les apprenants sont soumis à un post-test. La réussite au post-test donne droit à une attestation de niveau.

La certification

La certification au niveau du cycle d’alphabétisation de base

L’évaluation du cycle d’alphabétisation de base donne droit à un certificat d’alphabétisé de base délivré par les structures compétentes du MENPC.

La certification au niveau du cycle de Post alphabétisation (formation optionnelle ou à la carte)

- L’évaluation du cycle de formation optionnelle ou à la carte donne droit à une attestation.

7.4. LES INNOVATIONS ET FORMULES ALTERNATIVES DU NON FORMEL

Les innovations de l’éducation non formelle, notamment en alphabétisation ont les mêmes domaines que ceux décrits dans le présent programme. Ce sont :

- 1) Langue et communication ;
- 2) Mathématiques ;
- 3) Sciences de la Vie et de la Terre ;
- 4) Sciences Sociales et
- 5) Formations professionnelles.

Un document de référence donnant les contenus des innovations dans le domaine de l’ENF précisera la définition, le but, les objectifs, le mode de suivi, de l’évaluation et de la certification. De façon transitoire, le suivi-évaluation-certification des innovations en alphabétisation et autres formules alternatives en cours sur le terrain doivent se poursuivre avec les outils actuellement disponibles.

LES PASSERELLES

La passerelle est une opportunité, un point de jonction ou de liaison qu’on offre aux sortants d’un sous-système pour accéder à un autre c'est-à-dire le passage du formel au non formel et vice-versa.

Au niveau des jeunes et des adultes, la passerelle est constituée par les opportunités de formations optionnelles (Formations Techniques Spécifiques, (FTS), la Culture Scientifique et Technique (CST), cours du soir, formation professionnelle et formation par apprentissage, etc.)

L’option de l’apprentissage du français fondamental et fonctionnel (A3F) ou de l’Arabe donne l’opportunité de continuer les formations dans l’éducation formelle. Pour rendre opérationnelle la

passerelle, il faut passer par l'évaluation et la certification, afin de bien établir les niveaux de compétences et les équivalences.

CONCLUSION

Le résultat du recensement Général de la Population et de l'Habitat au Tchad (RGPH2, 2009) estime la population à 11.274.106 habitants dont 50,7% de femmes. Selon le rapport de l'enquête sur la situation de l'alphabétisation au Tchad, « Environ 92% des pauvres sont dans des familles dont le chef est sans instruction ou n'a pas dépassé le primaire ». Le taux général d'analphabétisme de cette population est de 78% dont 86% pour les femmes sans compter l'analphabétisme de retour pour ces derniers qui n'ont jamais achevé le cycle primaire. Par conséquent, si l'on veut atteindre les Objectifs du Développement Durable (ODD 4.6), qui stipule : « *Accès à une éducation de qualité : veiller à ce que tous aient accès à l'éducation et promouvoir des possibilités d'apprentissage de qualité dans des conditions équitables tout au long de la vie* ».

Il s'agit en outre, « *d'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter* ».

Par ailleurs, l'agenda 2063 de l'Union Africaine déclare : « Le capital humain de l'Afrique sera entièrement développé en tant que ressource la plus précieuse, notamment par des investissements soutenus fondés sur l'universalité en matière d'éducation de la petite enfance et d'éducation de base, et également par des investissements soutenus dans l'enseignement supérieur, la science, la technologie, la recherche et l'innovation, et éliminer les inégalités entre les hommes et les femmes à tous les niveaux de l'éducation.

L'accès aux études supérieures sera étendu et renforcé en assurant des infrastructures modernes de classe mondiale pour l'apprentissage et la recherche, pour appuyer les réformes scientifiques qui sous-tendent la transformation du continent ».

C'est pourquoi, le projet CAP/EFA/LIFE de l'Initiative pour l'alphabétisation : Savoir pour pouvoir (LIFE) a diligenté une première enquête dans quelques régions du pays en 2010 pour évaluer les besoins en renforcement de capacités des acteurs du sous-secteur en vue d'une offre éducative de qualité et durable. Cette enquête a permis de concevoir et élaborer de nouveaux programmes, manuels et guides d'alphabétisation pour l'expérimentation dans neuf (9) régions du pays érigées actuellement en provinces et dans la ville de N'Djaména.

Dans ce contexte, le programme national d'alphabétisation permet de :

- Assurer la promotion des ressources humaines en vue de permettre au citoyen tchadien de s'épanouir et de jouer son rôle de moteur dans le processus de développement économique, social et culturel de son pays ;
- Développer en lui l'esprit de solidarité, de justice, de tolérance et de paix ;
- Créer et stimuler l'esprit d'initiative et d'entreprise.

Il permet donc à l'apprenant de promouvoir son propre épanouissement et de s'ouvrir vers l'extérieur notamment dans la sous-région, dans le continent et dans le monde.

GLOSSAIRE de l'Education Non Formelle du GTENF-ADEA

Groupe de Travail sur l'Education Non Formelle (GTENF) de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), 2012, *Cadre d'orientation stratégique de l'éducation non formelle dans une vision holistique, 4 intégrée et diversifiée de l'éducation tout le long de la vie*, Ouagadougou, GTENF-ADEA, pp. 9-11

« Glossaire¹²

Alphabétisation

Ce terme désigne sans ambiguïté de sens, depuis plusieurs décennies, l'offre publique ou privée d'éducation de base pour adultes (15 ans et plus). L'alphabétisation comprend l'apprentissage de l'écrit dans sa langue, l'acquisition d'autres connaissances élémentaires liées à la vie quotidienne et la post alphabétisation. La post alphabétisation doit permettre de répondre aux besoins éducatifs fondamentaux de la personne autant que de besoins et possibilités, dans une perspective de formation permanente.¹³

Alphabétisation et éducation non formelle

Cette expression note, en plus de l'alphabétisation des adultes de 15 ans et plus, la présence d'une offre spécifique d'éducation de base extrascolaire, en direction de jeunes non scolarisés ou précocement déscolarisés (moins de 15 ans ayant dépassé l'âge de l'inscription ou de la réinscription scolaire, soit l'âge de 9 ans en général).

Education non formelle

Cette expression tend à devenir consensuellement l'expression générique désignant toute offre d'éducation de base, structurée et organisée, mais située en dehors du système scolaire, quel que soit le public concerné : jeunes ou adultes. On lui reconnaît alors quatre composantes principales :

- l'alphabétisation (y compris la post alphabétisation) ;

¹² <https://www.adeanet.org/fr/publications/cadre-d-orientation-strategique-de-l-education-de-base-dans-une-vision-holistique> 19/12/2021, p. 9-11.

¹³ DALBERA Claude, Etat, pratique et besoins en éducation non formelle dans neuf pays d'Afrique subsaharienne francophone, OIF, 2006, p.8.

- les formules alternatives d'éducation de base pour les jeunes non scolarisés ou déscolarisés à tendance préprofessionnalisante ;
- les formations non formelles pour l'acquisition de compétences pour la vie, le travail ou le développement durable, organisées en dehors du système officiel de formation qualifiant ;
- les formations par apprentissage (sur sites ou en alternance) organisées en dehors du système officiel de formation et de certification professionnelles.

NB. Pour les francophones, la principale composante de l'ENF est l'alphabétisation (incluant la post alphabétisation et les formations fonctionnelles), alors que pour les anglophones la principale composante de l'ENF est la formation pour les compétences de base de la vie ("basics skills for life", incluant éventuellement l'alphabétisation de base). Ce différent freine actuellement l'établissement consensuel d'un système d'information statistique international de gestion de l'éducation non formelle.

Education informelle

Cette expression désigne dans les récentes lois d'orientation de l'éducation en Afrique toute forme d'acquisition de connaissances non structurée et non organisée, mais qui participe de la construction des savoirs individuels et collectifs. On lui reconnaît généralement comme composantes essentielles :

- l'éducation familiale et péri familiale : par les pairs ou intergénérationnelle, et par les groupes d'appartenance culturels, religieux ou autres ;
- l'éducation par les médias : presse écrite, communication audiovisuelle et TIC, par la lecture ou toute autre forme d'autodidaxie ouverte ;
- le spectacle du monde ou toute autre forme d'exposition à des situations de fait éducatives (événements culturels, apprentissage par imitation).

Education de base

Cette expression a été employée jusqu'à la fin des années 90 dans le sens donné aujourd'hui à « éducation non formelle ». C'est donc elle qui figure toujours dans les documents juridiques internationaux relatifs au droit à l'éducation (voir l'article 13 du Pacte sur les droits économiques, sociaux et culturels en annexe 5). Elle est toujours volontairement employée par certains francophones qui rechignent à employer la nouvelle expression « éducation non formelle », qui est pour eux une expression non conforme au génie de la langue; voire un anglicisme.

NB1. Pour ces mêmes motifs, certains francophones s'emploient à remplacer systématiquement dans les textes « non formel » par « informel », qui englobe alors dans ce cas conceptuellement l'informel et le non formel. Cela est assez dommageable en termes de communication sociale et de clarté de sens, car le

consensus des spécialistes sur la signification précise d'éducation « informelle » est grand (au sens indiqué ci-dessus, distinct du non formel).

NB2. l'expression « éducation de base » tend à prendre aujourd'hui le sens élargi d'offre publique ou privée d'un minimum éducatif, que ce soit par le sous-système formel d'éducation ou par le sous-système non formel. Son sens alors se confond avec l'éducation fondamentale telle que définie lors de la Conférence de Jomtien, c'est à dire une réponse effective, formelle ou non formelle, aux besoins éducatifs fondamentaux évolutifs des enfants, des jeunes et des adultes (voir ci-dessous). Dans ce sens, un débat actuel est ouvert dans les Etats subsahariens francophones pour savoir jusqu'à quel niveau de l'enseignement formel on peut considérer qu'on est toujours dans l'éducation de base (l'idée étant de mettre en harmonie l'obligation scolaire avec la notion élargie d'éducation de base, incluant du post primaire général ou technique).

Education fondamentale

L'éducation fondamentale est définie dans l'article premier de la Déclaration mondiale sur l'Education pour Tous adoptée à Jomtien (Thaïlande) en 1990, dont il est certainement utile de rappeler ici les termes :

1. « Toute personne - enfant, adolescent ou adulte - doit pouvoir bénéficier d'une formation conçue pour répondre à ses besoins éducatifs fondamentaux. Ces besoins concernent aussi bien les outils d'apprentissage essentiels (lecture, écriture, expression orale, calcul, résolution de problèmes) que les contenus éducatifs fondamentaux (connaissances, aptitudes, valeurs, attitudes) dont l'être humain a besoin pour survivre, pour développer toutes ses facultés, pour vivre et travailler dans la dignité, pour participer pleinement au développement, pour améliorer la qualité de son existence, pour prendre des décisions éclairées et pour continuer à apprendre. Le champ des besoins éducatifs fondamentaux et la manière dont il convient d'y répondre varient selon les pays et les cultures et évoluent inévitablement au fil du temps.
2. En pourvoyant à ces besoins, on confère aux membres de toute société la capacité - ainsi que la responsabilité correspondante - de respecter et faire fructifier leur patrimoine culturel, linguistique et spirituel commun, de promouvoir l'éducation d'autrui, de défendre la cause de la justice sociale, de protéger l'environnement, de se montrer tolérants envers les systèmes sociaux, politiques ou religieux différents du leur, en veillant à ce que les valeurs humanistes communément admises et les droits de l'homme soient sauvegardées et d'œuvrer pour la paix et la solidarité internationales dans un monde caractérisé par l'interdépendance.
3. Un autre but, non moins fondamental, du développement de l'éducation est la transmission et l'enrichissement des valeurs culturelles et morales communes. C'est en elles que l'individu et la société trouvent leur identité et leur valeur.

4. L'éducation fondamentale n'est pas seulement une fin en soi. Elle est l'assise d'une formation permanente et d'un développement de l'être humain, sur laquelle les pays peuvent éditer de façon systématique d'autres niveaux et d'autres types d'éducation et de formation. ^{14»}

¹⁴ https://bice.org/app/uploads/2014/06/unesco_declaration_mondiale_sur_leducation_pour_tous.pdf 21/12/2021 ;

BIBLIOGRAPHIE DE REFERENCE

- Allal, L., 1999, Acquisition et évaluation des compétences en situation scolaire, *Raisons éducatives*, 1-2(2), 77-94.
- Gillet, P., 1991, *Construire la formation*, Paris, ESF.
- GTENF-ADEA, Groupe de Travail sur l'Education Non Formelle (GTENF) de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), 2012, *Cadre d'orientation stratégique de l'éducation non formelle dans une vision holistique, 4 intégrée et diversifiée de l'éducation tout le long de la vie*, Ouagadougou, GTENF-ADEA, pp. 9-11
- Madina Bolly et Hakima Megherbi, 2020, Deuxième phase de la recherche-action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation, Référentiel de compétences harmonisé, Hambourg, Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL).
- Nations Unies, Assemblée Générale, 70^e session, 2015, *Projet de résolution renvoyé au Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 par l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session. Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, New-York, Nations-Unies.
https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/70/L.1&Lang=F 15/12/2021
- République du Burkina Faso, 2009, *Décret N° 2009-644/PRES/PM/MEBA/MAHRH/MASSN/MESSRS/MATD/MJE du 08 septembre 2009 portant organisation de l'éducation non formelle*.
- République du Tchad, 2006, *Loi N° 16/PR/2006 du 13 mars 2006 portant orientation du Système Éducatif Tchadien*.
- Union Africaine, 2015, *Agenda 2063, l'Afrique que nous voulons*, Commission de l'Union Africaine, avril 2015, https://au.int/sites/default/files/documents/36204-doc-agenda2063_popular_version_fr.pdf 19/12/2021.
- UNESCO, 2015, *Education 2030, Déclaration d'Incheon et Cadre d'action, Vers une éducation inclusive et équitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous, (Projet final pour adoption)*, <https://afrique.aide-et-action.org/wp-content/uploads/2015/10/education-2030-cadre-d-action-fr-projet-pour-adoption.pdf> 19/12/2021.